

"ARTICLE 4.- L'article 11 du règlement no. 1264, tel que modifié par les règlements nos 1670, 1742, 1805, 1817, 1830, 1843, 1876, 1889, 1937, 1956, 1966, 2019, 2041 et 2051, est de nouveau modifié en y remplaçant le paragraphe (e) par le suivant:

"(e). A l'avenue Bonavista et au chemin Bonavista où il est permis de construire des maisons-appartements pourvu que ces bâtiments n'aient pas plus de quatre (4) étages de hauteur et qu'il soit laissé un espace libre de douze pieds et demi (12½) au moins de largeur entre ces bâtiments et les lignes latérales du terrain où ils sont construits et un espace libre d'au moins 25 pieds de largeur entre chacun de ces bâtiments."

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Ledit article 4, tel qu'ajouté, est alors agréé.

L'article 4 maintenant article 5 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le membre président la séance déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Quintin,  
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 15 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 15 de l'après-midi, ce jour.

Le conseiller V. Lévesque, ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Bass, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Murphy, Deslauriers, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Hudon, English, Guyot, Noel, Sarraain, Goulet, Brisebois, Loisel, Hamilton, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101256 voir page 252 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2066 voir page 392 volume 44 des rapports)

"ARTICLE 4.- Article 11 of By-Law No. 1264, as amended by By-laws Nos. 1670, 1742, 1805, 1817, 1830, 1843, 1876, 1889, 1937, 1956, 1966, 2019, 2041 and 2051, is further amended by replacing paragraph (e) thereof by the following paragraph:

"(e). On Bonavista Avenue and Bonavista Road where it shall be lawful to erect apartment-houses provided that such buildings be not more than four (4) storeys in height and that a vacant space of at least twelve and a half (12½) feet in width be left between such buildings and the lateral lines of the parcels of land on which they are erected and that a vacant space of at least twenty-five (25) feet in width be left between each of such buildings."

Said motion being put, it was adopted.

Said Article 4, as added, was then agreed to.

Article 4, now Article 5 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Quintin,  
it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 3:15 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3:15 o'clock in the afternoon, this day,

Councillor V. Lévesque, having resumed the Chair, and

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 4 JUIN 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3, 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1372 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Laurier, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101257 voir page 253 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2067 voir page 392 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Seigler,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Vautelet, maire suppléant.

Le conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Seigler,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1375 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Louis, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101258 voir page 251 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2068 voir page 391 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Seigler, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

WEDNESDAY, JUNE 4th 1952

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,  
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and articles 1, 2, 3, 4 and 5 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1372 concerning the erection and occupancy of buildings in Laurier Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Seigler,  
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor Vautelet, Acting Mayor.

The Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Seigler,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1375 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-Louis Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Seigler,  
it was

RESOLVED:- That said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and Article 1 being read and a debate arising,

MERCREDI, 4 JUIN 1952

Proposé par le conseiller Seigler,  
Appuyé par le conseiller Rochon,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Du consentement unanime du Conseil, les conseillers Seigler et Rochon retirent leur motion.

Et, un autre débat s'engageant, ledit article 1 étant mis aux voix, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Seigler et Bass,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1383 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier de Lorimier, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101259	voir page 251	volume 44	des rapports)
(Pour règlement 2069	voir page 391	volume 44	des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Leblanc, Deslauriers,  
Désormiers, Lafontaine et Savignac,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers,  
Désormiers, Lafontaine et Savignac,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101260	voir page 252	volume 44	des rapports)
(Pour règlement 2070	voir page 391	volume 44	des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Brien,  
Croteau, et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

WEDNESDAY, JUNE 4th 1952

Moved by Councillor Seigler,  
Seconded by Councillor Rochon,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee.

With the unanimous consent of Council, Councillors Seigler and Rochon withdrew their motion.

And, a debate arising, said article 1 being put, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Seigler and Bass,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1383 concerning the erection and occupancy of buildings in de Lorimier Ward, as amended, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,  
Désormiers, Lafontaine and Savignac,

That said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the said draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Council then proceeded to the reading of said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,  
Désormiers, Lafontaine and Savignac,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

MERCREDI, 4 JUIN 1952

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers Brien, Bock et J.-P. Hamelin,

Que ledit article soit modifié en y remplaçant les mots "vingt-cinq pieds (25')" par les mots "trente pieds (30')".

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 2, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers Brien, Bock et J.-P. Hamelin,

Que ledit article soit modifié en y remplaçant les mots "vingt-cinq pieds (25')" par les mots "trente pieds (30')".

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 3, tel que modifié, est alors agréé.

Proposé par le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers Brien, Bock et J.-P. Hamelin,

Que ledit projet de règlement soit modifié, en y insérant après l'article 3, l'article suivant:

ARTICLE 3a.- L'article 4-3 du règlement no 1920 est remplacé par le suivant:

"ARTICLE 4-3.- Alignement de construction

Dans la zone de commerce il n'y a pas d'alignement de construction,

- 1.- sauf sur la rue Lajeunesse entre la Rivière des Prairies et la rue Kelly, où cet alignement est de dix pieds (10').
- 2.- sauf sur les voies où il peut en être fixé un en vertu de l'article 2-6 du présent règlement."

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pitts,  
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Et, un autre débat s'engageant et la motion des conseillers Croteau, Brien, Bock et J.-P. Hamelin étant mise aux voix, elle est adoptée.

Ledit article 3a, tel qu'ajouté, est alors agréé.

Les articles 4, 5 et 6 étant lus, ils sont agréés.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Mathieu dissident)

L'article 8 étant lu, il est agréé.

WEDNESDAY, JUNE 4th 1952

Article 2 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Bock and J.-P. Hamelin,

That said article be amended by replacing therein the words "twenty-five feet (25')" by the words "thirty feet (30')".

Said motion being put, it was adopted.

Article 2, as amended, was then agreed to.

Article 3 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Bock and J.-P. Hamelin,

That said article be amended by replacing therein the words "twenty-five feet (25')" by the words "thirty feet (30')".

Said motion being put, it was adopted.

Article 3, as amended, was then agreed to.

Moved by Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Bock and J.-P. Hamelin,

That said draft by-law be amended, by inserting after Article 3, the following article:

"ARTICLE 3a.- Article 4-3 of By-law No. 1920 is replaced by the following:

ARTICLE 4-3.- Building Line.

There shall be no building line in the commercial zone,

1.- except on Lajeunesse Street, from des Prairies river to Kelly Street, where the building line is set at ten feet (10');

2.- except on streets where it may be set by virtue of Article 2-6 of the present by-law."

And, a debate arising,

Moved by Councillor Pitts,  
Seconded by Councillor Lauriault,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee.

Said motion being put, it was rejected on division.

And, another debate arising and the motion of Councillors Croteau, Bock, Brien and J.-P. Hamelin being put, it was adopted.

Said Article 3a, as added, was then agreed to.

Articles 4, 5 and 6 being read, they were agreed to.

Article 7 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Mathieu dissenting)

Article 8 being read it was agreed to.

MERCREDI, 4 JUIN 1952

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par les conseillers Brien, Bock et  
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que les règles 43 et 48 du Conseil municipal soient suspendues afin de permettre l'adoption dudit projet de règlement. (Le conseiller Mathieu dissident)

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par les conseillers Brien, Bock et  
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que les 4 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Du consentement unanime le Conseil procède à l'étude de l'article 95 de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1952

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, James Accurso Limited, le contrat pour la construction d'un tunnel sous les voies de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'avenue Christophe-Colomb, au prix total approximatif de \$ 646,833.70, et de voter un crédit de \$ 800,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97292/5 voir page 245 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion,  
Dubreuil, Gagliardi, Simard, Leblanc,  
Deslauriers, Désormiers, Lafontaine et  
Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$ 2,500,000.00 pour dépenses capitales, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101261 voir page 252 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2071 voir page 391 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, JUNE 4th 1952

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Bock and  
J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the rules of Council 43 and 48 be suspended to adopt said draft by-law (Councillor Mathieu dissenting)

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Bock and  
J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above 4 By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

With unanimous consent Council proceeded to consider Article 95 of the order of the day.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, James Accurso Limited, the contract for the construction of a tunnel under the Canadian Pacific Railway Company's tracks at Christophe-Colomb Avenue, at the total approximate price of \$ 646,833.70, and to vote an appropriation of \$ 800,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Dubreuil, Gagliardi, Simard, Leblanc,  
Deslauriers, Désormiers, Lafontaine and  
Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law providing for a loan of \$ 2,500,000.00 for capital expenditures, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,  
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and Articles 1 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101265 voir page 244 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Leblanc, Désormiers,  
Allan, Bock et Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le  
conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller G. Gauthier,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1952

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à Concrete Construction Limited et à Franki Compressed Pile Co. of Canada Limited les contrats pour la construction d'une addition au garage des Carrières et l'installation d'une nouvelle chaufferie, aux prix totaux approximatifs de \$ 375,980.00 et \$ 24,073.00 respectivement, et d'autoriser une dépense de \$ 435,000.00 à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99782/2 voir page 245 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de confier à la division des édifices et autres bâtiments municipaux l'exécution de certains travaux au marché Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98812/3 voir page 246 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Gauthier et Vachon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Canadian Pacific Railway Company, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Désormiers,  
Allan, Bock and Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor  
Guévremont,  
Seconded by Councillor G. Gauthier,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to Concrete Construction Limited and Franki Compressed Pile Company of Canada Limited the contracts for the erection of an extension to the Carrières garage and the installation of a new boiler house, at the total approximate prices of \$ 375,980.00 and \$ 24,073.00 respectively, and to authorize an expenditure of \$ 435,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to entrust the Municipal Buildings Division with the carrying out of certain works at Maisonneuve Market, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101265 voir page 244 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Leblanc, Désormiers,  
Allan, Bock et Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le  
conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller G. Gauthier,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1952

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à Concrete Construction Limited et à Franki Compressed Pile Co. of Canada Limited les contrats pour la construction d'une addition au garage des Carrières et l'installation d'une nouvelle chaufferie, aux prix totaux approximatifs de \$ 375,980.00 et \$ 24,073.00 respectivement, et d'autoriser une dépense de \$ 435,000.00 à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99782/2 voir page 245 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de confier à la division des édifices et autres bâtiments municipaux l'exécution de certains travaux au marché Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98812/3 voir page 246 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Gauthier et Vachon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Canadian Pacific Railway Company, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Désormiers,  
Allan, Bock and Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor  
Guévremont,  
Seconded by Councillor G. Gauthier,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to Concrete Construction Limited and Franki Compressed Pile Company of Canada Limited the contracts for the erection of an extension to the Carrières garage and the installation of a new boiler house, at the total approximate prices of \$ 375,980.00 and \$ 24,073.00 respectively, and to authorize an expenditure of \$ 435,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to entrust the Municipal Buildings Division with the carrying out of certain works at Maisonneuve Market, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Spino Construction Limited, au prix total approximatif de \$ 442,376.00 le contrat pour la pose de conduites d'alimentation dans le chemin de la Côte des Neiges, l'avenue Decelles, le parc Troie etc., et de voter un crédit de \$ 642,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100627/2 voir page 248 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Mc Kenna,  
Vautelet, Harrington, Horan et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1952

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, P. McCuaig Limited, au prix de \$ 82,492.00, le contrat pour la fourniture et l'installation électrique pour une station de 12 KV à l'Île Saint-Hélène, et de voter un crédit de \$ 92,500.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100415/2 voir page 246 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Codin, Noel et E. Pigeon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension annuelle de \$ 836.39 au pompier Joseph Chaput, à compter du 21 avril 1952, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101218 voir page 247 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Allan,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à divers ex-employés manuels de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101219 voir page 246 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Spino Construction Limited, at the total approximate price of \$ 442,376.00, the contract to lay feeding mains in Côte des Neiges Road, Decelles Avenue, Troie Park, etc., and to vote an appropriation of \$ 642,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by councillors Fisher, McKenna,  
Vautelet, Harrington, Horan and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, P. McCuaig Limited, at the price of \$ 82,492.00, the contract for the electrical supply and installation for a 12KV station at Saint-Helen Island, and to vote an appropriation of \$ 92,500.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Codin, Noel and E. Pigeon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant an annual pension of \$ 836.39 to fireman Joseph Chaput, from April 21st, 1952, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley, Croteau and  
Allan, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant supplementary pensions to various former manual employees of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder des subventions à certaines associations, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101200 voir page 247 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer M. R. A. Emerson membre de la Commission d'Etude des problèmes de la circulation et du transport, en remplacement de M. R. B. Jones, démissionnaire, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100917 voir page 329 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer les vérificateurs prévus par le règlement no 1981 créant la Commission de transport de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101252 voir page 249 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant au Conseil le rapport de la Commission de Transport de Montréal pour l'exercice terminé le 30 novembre 1951, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100226 voir page 137 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant subsidies to certain associations, etc., the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Mr. R. A. Emerson a member of the Board of Research on Traffic and Transportation Problems, to replace Mr. R. B. Jones, who has resigned, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the auditors required by By-law No. 1981 creating the Montréal Transportation Commission, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee transmitting to Council the report of the Montréal Transportation Commission for the year ended November 30th 1951, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be filed of record.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1952

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 700,000.00 pour l'exécution en régie ou par contrat de certains travaux à l'île Sainte-Hélène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101262 voir page 247 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1952

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 500,000.00 pour l'exécution en régie ou par contrat de certains travaux au parc Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101263 voir page 249 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport de la Commission d'Etude des problèmes de la circulation et du transport en date du 13 mai 1952,

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Proposé en amendement par le  
conseiller J.-O. Asselin,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 700,000.00 to carry out by day labor or by contract certain works at Saint-Helen Island, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 500,000.00 to carry out by day labor or by contract certain works at Jarry Park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

34.- The order of the day being read to consider a Report of the Board of Research on Traffic and Transportation Problems, dated May 13th 1952,

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Pitts,  
Filion, Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be filed of record.

Moved in amendment by Councillor  
J.-O. Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

MERCREDI, 4 JUIN 1952

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

## AVIS DE MOTION

35.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voter des crédits pour venir en aide à l'hôpital Alexandra, afin de protéger la population en cas d'épidémies de maladies contagieuses."

36.- Le conseiller G.-A. Gagnon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil à sa prochaine séance, copie de tous règlements, résolutions, etc., concernant la location des salles municipales."

37.- Le conseiller G.-A. Gagnon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil à sa prochaine séance, copie de tous les règlements de la Cité concernant le service de la police et de toutes les instructions données aux membres de ce service en temps de grève."

38.- Le conseiller G.-A. Gagnon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE lorsque les renseignements demandés au sujet des salles municipales et du service de la police auront été fournis au Conseil, l'attitude des policiers municipaux durant certaines grèves soit discutée."

39.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le marché Bonsecours est un édifice dont la valeur historique est inestimable;

ATTENDU que ce marché constitue une source appréciable de revenus pour la Cité;

ATTENDU que ce marché, dont le passé historique est si riche, est une des attractions touristiques les plus importantes de Montréal;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux autorités compétentes l'ordre de procéder sans délai, en se servant des crédits déjà votés à cet effet, à la réfection du marché Bonsecours pour lui rendre son aspect original et lui redonner son caractère d'attraction touristique."

WEDNESDAY, JUNE 4th 1952

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

## NOTICES OF MOTIONS

35.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of providing funds for the maintenance of the Alexandra Hospital in order to protect the community in case of epidemics of contagious diseases."

36.- Councillor G.-A. Gagnon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of supplying Council at its next meeting with copies of all By-laws, resolutions, etc., concerning the renting of municipal halls."

37.- Councillor G.-A. Gagnon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of supplying Council, at its next meeting, with copies of all City By-laws concerning the Police Department and of all instructions given to the members of this Department during strikes."

38.- Councillor G.-A. Gagnon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT, when the information requested concerning municipal halls and the Police Department have been supplied to Council, the attitude of City Police during certain strikes be discussed."

39.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Bonsecours Market is a building of inestimable historic value;

WHEREAS this market is a source of considerable revenue for the City;

WHEREAS this market, so rich in historic memories, is one of Montreal's most important tourist attractions;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving orders to the officials concerned to begin at once the repairs to Bonsecours Market with appropriations voted for this purpose, in order to renew its appearance and give it added sight-seeing value."

40.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 21 février 1952 le Conseil municipal adoptait une résolution à l'effet de prier le Comité exécutif d'étudier l'opportunité d'aménager des approches convenables à l'avenue du Mont-Royal, entre la rue Rachel et la rue Sherbrooke, en utilisant les deux rues Hogan et Montgomery, afin de prévoir de l'espace pour la circulation, d'embellir le district et d'aider au développement futur de ce secteur;

ATTENDU que les intersections Rachel, Hogan et Montgomery sont actuellement libres de construction;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de prévenir des dépenses que la Cité serait forcée d'encourir si des maisons étaient érigées à cet endroit;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier, comme mesuré d'urgence, l'opportunité de faire faire les procédures requises en vue de l'acquisition de l'espace nécessaire aux fins du développement proposé."

41.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la rue de Bellechasse, de la 26e Avenue à la 31e Avenue."

42.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'aménagement du tunnel de la rue Saint-Remi, tel qu'il existe présentement, ne comporte un trottoir que du côté est et que, de plus, ce trottoir n'est pas continu pour les piétons depuis la rue Saint-Ambroise jusqu'à l'avenue de l'Eglise;

ATTENDU que l'aménagement actuel du trottoir présente de nombreux inconvénients pour les citoyens habitant à l'est et à l'ouest du tunnel;

ATTENDU que cet état de choses suscite de nombreux dangers d'accidents et de pertes de vies;

ATTENDU que, malgré les sommes importantes dépensées pour la construction du tunnel, son aménagement ne répond pas au point de vue des piétons au but pour lequel il est construit;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les moyens nécessaires pour remédier à cette situation."

43.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Commission des Transports du Canada possède complète juridiction sur les affaires des chemins de fer, y compris les règlements concernant l'émission de la fumée dense et opaque des locomotives, des chaudières stationnaires et des rotondes exploitées dans la Cité de Montréal, et que le règlement de la Cité no 1923 concernant la fumée et la pollution de l'air ne peut-être appliqué contre les compagnies de chemins de fer;

40.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on February 21st, 1952, the City Council adopted a resolution asking the Executive Committee to consider the advisability of making suitable approaches to Mont-Royal Avenue, between Rachel and Sherbrooke Streets, utilizing Hogan and Montgomery Streets, in such a way as to provide traffic accomodation, embellish the district and promote the development of the neighborhood;

WHEREAS the intersections of Rachel, Hogan and Montgomery Streets are still unbuilt;

WHEREAS it would be well to prevent expenses which the City would have to assume when buildings have been erected in this locality;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of studying, as an urgent measure, the desirability of having the proper steps taken to acquire the necessary land for the proposed development."

41.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to open Bellechasse Street, from 26th Avenue to 31st Avenue."

42.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the St. Remi Street Tunnel, as it is now, has a sidewalk only on the east side and this sidewalk is not continuous for pedestrians from St. Ambroise to de l'Eglise Street;

WHEREAS the present location of the sidewalk is very inconvenient for citizens from both the east and west sides of the tunnel;

WHEREAS this condition presents real dangers of injury and even loss of life;

WHEREAS, in spite of the considerable amount of money spent for the tunnel, it does not meet the needs for which it was built from the pedestrians point of view;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to remedy this situation."

43.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Board of Transport Commissioners of Canada has exclusive jurisdiction over Railway matters, including regulations in regard to the emission of dense or opaque smoke from locomotives, stationary boilers and roundhouses operated in the City of Montréal, and the City's By-law No. 1953 concerning smoke and atmospheric pollution cannot be enforced against the Railways;

ATTENDU qu'en date du 2 juin 1948, ladite commission émit son ordonnance no 70714 au sujet des règlements régissant l'émission de la fumée dense et opaque dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que ces règlements prévoient, entre autres choses, à ce que toute locomotive, toute chaudière stationnaire et chaque rotonde exploitée dans la Cité de Montréal soit agencée de façon à empêcher l'émission inutile et déraisonnable de fumée dense ou opaque et soit exploitée dans les limites de la Cité de Montréal de façon à ne pas permettre l'émission inutile et déraisonnable de fumée dense ou opaque;

ATTENDU que ces règlements de ladite commission permettent aussi, par exception, en certaines circonstances, l'émission de fumée dense ou opaque pour des périodes de six minutes en une heure et d'une minute et demie par période de dix minutes et de dix minutes en une heure;

ATTENDU qu'en vertu de ces exceptions et à cause du manque d'autres dispositions, lesdits règlements contenus dans cette ordonnance no 70714 ne sont pas propices à la suppression de la fumée des chemins de fer dans la Cité de Montréal; et que ces règlements devraient en conséquence être modifiés;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin que l'ordonnance no 70714 de la Commission des Transports du Canada soit modifiée de façon à la rendre propice à la suppression de la fumée des chemins de fer dans la Cité de Montréal."

44.- Le conseiller Gaudry donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'informer ce Conseil lors de sa prochaine séance si les autobus sont autorisés à utiliser les rues du parc La Fontaine pour fins de stationnement; dans l'affirmative, à quelles conditions et, dans la négative, pourquoi sont-ils tolérés."

45.- Le conseiller Bock donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'article 455, paragraphe 14 de la charte de la Cité, traitant de la répartition du coût des pavages en macadam est ambigu et qu'il y aurait lieu d'en clarifier les termes;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter une demande à la prochaine session de la Législature à l'effet que le paragraphe 14 de l'article 455 de la charte de la Cité soit amendé en remplaçant dans ledit paragraphe, les mots "pourvu que ce coût n'excède pas trois dollars la verge carrée" par les mots suivants:

"La partie payable par les propriétaires riverains ne devra pas excéder trois dollars la verge carrée. La partie payable par la Cité comprendre tout ce qui ne peut-être chargé aux propriétaires riverains."

46.- Le conseiller Brisebois donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le coût de la construction est presque prohibitif à Montréal;

ATTENDU que les règlements de zonage prévoient les maisons jumelées de deux étages et deux logements seulement dans certains cas;

WHEREAS under date of the 2nd June, 1948, the said Board issued its Order No. 70714 in the matter of regulations in regard to the emission of dense or opaque smoke within the City of Montréal;

WHEREAS such regulations provide, among other things, that every locomotive, stationary boiler and roundhouse operated in the City of Montréal shall be equipped so as to prevent the unnecessary and unreasonable emission of dense or opaque smoke therefrom and shall be so operated within the City of Montréal as not to permit the unnecessary and unreasonable emission of dense or opaque smoke;

WHEREAS the said regulations of such Board also permit by way of exception, under certain circumstances, the emission of dense or opaque smoke for respective periods of six minutes in any one hour and one and one-half minute in any ten minutes and of ten minutes in any one hour;

WHEREAS in virtue of such exceptions and the lack of other provisions, the said regulations contained in such Order No. 70714 of the Board are not conducive to the proper enforcement of the suppression of smoke from Railways in the City of Montréal and such regulations should accordingly be amended;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Order No. 70714 of the Board of Transport Commissioners for Canada so amended as to make it conducive to the proper enforcement of the suppression of smoke from Railways in the City of Montréal."

44.- Councillor Gaudry gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to inform Council at its next meeting whether buses are authorized to utilize the streets in LaFontaine Park for parking purposes; if in the affirmative, under what conditions and, if not, why they are tolerated."

45.- Councillor Bock gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Article 455, paragraph 14 of the Charter of the City, dealing with the assessment of the cost of macadam paving is ambiguous and it would be advisable to clarify its meaning;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting the next session of the Legislature to amend paragraph 14 of Article 455 of the City Charter by replacing in it the words:

"Provided the cost do not exceed three dollars per square yard"

by the words:

"The portion payable by the bordering proprietors shall not exceed three dollars per square yard. The portion payable by the City shall include all that can not be charged to the bordering proprietors."

46.- Councillor Brisebois gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the cost of construction is almost prohibitive in Montréal;

WHEREAS zoning By-laws provide for duplexes, with two storeys and two dwellings only, in certain cases;

ATTENDU qu'il serait à l'avantage et de la ville et des propriétaires de construire des maisons de deux étages et trois logements, tout en conservant le caractère extérieur actuel du type de construction prévu dans le cas des maisons jumelées;

ATTENDU que ce genre de construction de deux étages et trois logements constituerait un amortissement du coût prohibitif de la construction tout en procurant une source plus équitable de revenu pour le propriétaire;

ATTENDU que la ville elle-même percevrait plus de taxes de ce genre de maisons de deux étages et trois logements;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil un projet de modification qui permettrait dans tous les cas où les maisons jumelées sont restreintes à deux logements de construire des maisons du même nombre d'étages mais à trois logements."

Proposé par le conseiller Vachon,  
Appuyé par les conseillers Lafaille et Désormiers,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 9 heures du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Sur la proposition du conseiller Seigler,  
Appuyée par le conseiller Mathieu,  
il est

RESOLU:- que l'étude des articles 110 à 138 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Le Conseil lève sa séance.

*Jauvignan*  
GREFFIER DE LA CITE.

*Groulx*  
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

*Groulx*  
MAIRE.

WHEREAS it would be to the advantage of the City and of the property owners if two-storey houses with three dwellings could be erected, while retaining the present exterior characteristics of the kind of buildings prescribed in the case of duplexes;

WHEREAS this kind of construction, with two storeys and three dwellings, would offset the high cost of building while at the same time it would procure a more equitable source of revenue for the proprietor;

WHEREAS the City itself would collect more taxes from this type of two-storey three dwellings house;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of laying before Council a draft amendment to the building By-laws which would permit, in every case where duplexes are limited to two dwellings, the erection of houses with the same number of storeys but containing three dwellings."

Moved by Councillor Vachon,  
Seconded by Councillors Lafaille and  
Désormiers,

That this meeting be suspended until 9 o'clock in the evening, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

On motion of Councillor Seigler,  
Seconded by Councillor Mathieu,  
it was

RESOLVED:- that the consideration of Articles 110 to 138 inclusively of the order of the day be deferred.

The Council rose.

*Jauvignan*  
CITY CLERK.

*Groulx*  
MAYOR.

Approved in accordance with the law,

*Groulx*  
MAYOR.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le trentième jour du mois de juillet courant, à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**
- Projets de règlements*
- 2 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2056 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.
- 3 —  
Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$13,000,000.00 pour dépenses capitales.
- Construction d'égouts*
- 4 —  
A l'effet de voter un crédit de \$34,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ranger, de la rue Legault à la rue de Salaberry, et d'un égout dans la rue Legault, de la rue Lachapelle en gagnant l'est.
- 5 —  
A l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Stanley Weir, de l'avenue Roslyn à un point situé à l'ouest de Cedar Crescent.
- 6 —  
A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de la rue Sauriol en gagnant le nord.
- 7 —  
A l'effet de voter un crédit de \$75,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dépatie, de la rue de Salaberry à la rue Dudemaine.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the thirtieth day of July instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- Draft by-laws*
- 2 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2056 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks.
- 3 —  
Submitting a draft by-law providing for a loan of \$13,000,000.00 for capital expenditures.
- Laying of sewers*
- 4 —  
To vote an appropriation of \$34,000.00 to lay a sewer in Ranger Street, from Legault Street to Salaberry Street and a sewer in Legault Street, from Lachapelle Street eastward.
- 5 —  
To vote an appropriation of \$10,900.00 to lay a sewer in Stanley Weir Street, from Roslyn Avenue to a point west of Cedar Crescent.
- 6 —  
To vote an appropriation of \$2,400.00 to lay a sewer in Saint-Urbain Street, from Sauriol Street northward.
- 7 —  
To vote an appropriation of \$75,000.00 to lay a sewer in Dépatie Street, from Salaberry Street to Dudemaine Street.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

- 8 —  
A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boisseau, du boulevard Saint-Laurent à un point situé à l'est de la rue Saint-Urbain.
- 9 —  
A l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la reconstruction d'un égout dans la rue Sherbrooke, côté nord, d'un point situé à l'est de la rue Parthenais en gagnant l'ouest.
- 10 —  
A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lille, de la rue Sauvé en gagnant le nord.
- 11 —  
A l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue O'Bryan, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.
- 12 —  
A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue d'Auteuil, côté est, de la rue Sauvé en gagnant le nord jusqu'à l'égout existant.
- 13 —  
A l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Larose, de la rue Daoust à un point situé au nord de la rue Fleury, et dans la rue Daoust, de la rue Larose à la rue Émile.
- 14 —  
A l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Merritt, de la rue Charland en gagnant le sud.
- 15 —  
A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de la rue Forbes en gagnant le nord.
- 16 —  
A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Verville, de la rue de Beauharnois au boulevard Crémazie.
- 17 —  
A l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de l'avenue Bourret au chemin de la Côte-Sainte Catherine.
- 18 —  
A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Trafalgar, du chemin Trafalgar en gagnant l'ouest.
- 19 —  
A l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Vauquelin, de la rue d'Iberville en gagnant l'est.
- 20 —  
A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, de la 20e Avenue en gagnant l'ouest.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

- 8 —  
To vote an appropriation of \$9,200.00 to lay a sewer in Boisseau Street, from Saint-Laurent Boulevard to a point east of Saint-Urbain Street.
- 9 —  
To vote an appropriation of \$4,600.00 to reconstruct a sewer in Sherbrooke Street, north side, from a point east of Parthenais Street westward.
- 10 —  
To vote an appropriation of \$9,200.00 to lay a sewer in Lille Street from Sauvé northward.
- 11 —  
To vote an appropriation of \$6,600.00 to lay a sewer in O'Bryan Avenue, from Somerled Avenue southward.
- 12 —  
To vote an appropriation of \$12,000.00 to lay a sewer in Auteuil Avenue, east side, from Sauvé Street northward to the existing sewer.
- 13 —  
To vote an appropriation of \$23,000.00 to lay a sewer in Larose Street, from Daoust Street to a point north of Fleury Street and in Daoust Street, from Larose Street to Émile Street.
- 14 —  
To vote an appropriation of \$5,000.00 to lay a sewer in Merritt Street, from Charland Street southward.
- 15 —  
To vote an appropriation of \$2,900.00 to lay a sewer in Saint-Germain Boulevard, from Forbes Street northward.
- 16 —  
To vote an appropriation of \$12,800.00 to lay a sewer in Verville Street, from Beauharnois Street to Crémazie Boulevard.
- 17 —  
To vote an appropriation of \$14,500.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Bourret Avenue to Côte-Sainte-Catherine Road.
- 18 —  
To vote an appropriation of \$9,000.00 to lay a sewer in Trafalgar Avenue, from Trafalgar Road westward.
- 19 —  
To vote an appropriation of \$4,100.00 to lay a sewer in Vauquelin Street, from Iberville Street eastward.
- 20 —  
To vote an appropriation of \$6,400.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from 20th Avenue southward.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

— 21 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue O'Connell, d'un point situé à l'est de la rue Butler en gagnant l'est.

— 22 —

Soumettant de nouveau son rapport en date du 26 mai 1952 à l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Méty, de la rue Ranger en gagnant l'ouest.

— 23 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,600.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue de Terrebonne, côté sud seulement, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest.

*Construction de trottoirs*

— 24 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Westbury, de l'avenue Carlton à la rue Bouchette.

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de Grand Boulevard, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord du boulevard Rosemont, de la 44e Avenue à la rue Lacordaire.

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Charles, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dépatie, de la rue de Salaberry à la rue Dudemaine.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de la rue de Bordeaux à l'avenue de Lorimier.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Letourneux, de la rue Boyce en gagnant le sud.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fabre, de la rue Drucourt à la rue Beaubien.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chabot, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Vianney, du boulevard Perras en gagnant le sud.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

21 —

To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay a sewer in O'Connell Street, from a point east of Butler Street eastward.

22 —

Reiterating its report of May 26th 1952 voting an appropriation of \$4,800.00 to lay a sewer in Méty Street, from Ranger Street westward.

23 —

To vote an appropriation of \$3,600.00 to lay a sewer, by day labour, in Terrebonne Street, south side only, from Coolbrook Avenue westward.

*Laying of sidewalks*

24 —

To vote an appropriation of \$12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Westbury Avenue, from Carlton Avenue to Bouchette Street.

25 —

To vote an appropriation of \$7,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Grand Boulevard, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road.

26 —

To vote an appropriation of \$15,700.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Rosemont Boulevard, from 44th Avenue to Lacordaire Street.

27 —

To vote an appropriation of \$13,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Charles Street, from Sauvé Street to Sauriol Street.

28 —

To vote an appropriation of \$33,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dépatie Street from Salaberry Street to Dudemaine Street.

29 —

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Everett Street, from Bordeaux Street to Lorimier Avenue.

30 —

To vote an appropriation of \$1,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Letourneux Street, from Boyce Street southward.

31 —

To vote an appropriation of \$8,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fabre Street, from Drucourt Street to Beaubien Street.

32 —

To vote an appropriation of \$18,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chabot Street, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

33 —

To vote an appropriation of \$1,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Vianney Street, from Perras Boulevard southward.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Birnam, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$46,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, entre la 2e Avenue et la rue Lafond.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Fullum, entre la rue des Carrières et la rue Dandurand.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, entre la 16e Avenue et le boulevard Pie IX.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie, sur le côté sud, et de l'avenue Westbury au boulevard Décarie, sur le côté nord.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la 15e Avenue, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 38e Avenue, de la rue de Bellechasse en gagnant le sud.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard des Ormes, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue LaFontaine, de la rue Omer en gagnant l'est sur une distance d'environ 102 pieds.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$57,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue de Port Royal à la rue Kelly.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du square Sir-Georges-Étienne-Cartier, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Émilie.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tanguay, de la rue Kelly en gagnant le nord jusqu'aux lots 277-489 et 275-376 inclusivement.

34 —

To vote an appropriation of \$12,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Birnam Street, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street.

35 —

To vote an appropriation of \$46,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, between 2nd Avenue and Lafond Street.

36 —

To vote an appropriation of \$13,200.00 to lay permanent sidewalks on Fullum Street, between Carrières Street and Dandurand Street.

37 —

To vote an appropriation of \$31,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, between 16th Avenue and Pie IX Boulevard.

38 —

To vote an appropriation of \$8,800.00 to lay permanent sidewalks on Plamondon Avenue, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard, on the south side, and from Westbury Avenue to Décarie Boulevard on the north side.

39 —

To vote an appropriation of \$12,800.00 to lay permanent sidewalks on 15th Avenue, between Saint-Zotique and Bélanger Streets.

40 —

To vote an appropriation of \$8,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 38th Avenue, From Bellechasse Street southward.

41 —

To vote an appropriation of \$5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Ormes Boulevard, from Sauvé Street to Sauriol Street.

42 —

To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of LaFontaine Street, from Omer Street eastward over a distance of about 102 feet.

43 —

To vote an appropriation of \$57,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Port Royal Street to Kelly Street.

44 —

To vote an appropriation of \$6,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Sir-Georges-Étienne-Cartier Square, from Notre-Dame Street to Sainte-Émilie Street.

45 —

To vote an appropriation of \$4,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tanguay Street, from Kelly Street northward to lots 277-489 and 275-376 inclusively.

law

ber  
r.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Birnam, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$46,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, entre la 2e Avenue et la rue Lafond.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Fullum, entre la rue des Carrières et la rue Dandurand.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, entre la 16e Avenue et le boulevard Pie IX.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie, sur le côté sud, et de l'avenue Westbury au boulevard Décarie, sur le côté nord.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la 15e Avenue, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 38e Avenue, de la rue de Bellechasse en gagnant le sud.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard des Ormes, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue LaFontaine, de la rue Omer en gagnant l'est sur une distance d'environ 102 pieds.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$57,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue de Port Royal à la rue Kelly.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du square Sir-Georges-Étienne-Cartier, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Émilie.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tanguay, de la rue Kelly en gagnant le nord jusqu'aux lots 277-489 et 275-376 inclusivement.

34 —

To vote an appropriation of \$12,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Birnam Street, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street.

35 —

To vote an appropriation of \$46,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, between 2nd Avenue and Lafond Street.

36 —

To vote an appropriation of \$13,200.00 to lay permanent sidewalks on Fullum Street, between Carrières Street and Dandurand Street.

37 —

To vote an appropriation of \$31,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, between 16th Avenue and Pie IX Boulevard.

38 —

To vote an appropriation of \$8,800.00 to lay permanent sidewalks on Plamondon Avenue, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard, on the south side, and from Westbury Avenue to Décarie Boulevard on the north side.

39 —

To vote an appropriation of \$12,800.00 to lay permanent sidewalks on 15th Avenue, between Saint-Zotique and Bélanger Streets.

40 —

To vote an appropriation of \$8,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 38th Avenue, from Bellechasse Street southward.

41 —

To vote an appropriation of \$5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Ormes Boulevard, from Sauvé Street to Sauriol Street.

42 —

To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of LaFontaine Street, from Omer Street eastward over a distance of about 102 feet.

43 —

To vote an appropriation of \$57,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Port Royal Street to Kelly Street.

44 —

To vote an appropriation of \$6,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Sir-Georges-Étienne-Cartier Square, from Notre-Dame Street to Sainte-Émilie Street.

45 —

To vote an appropriation of \$4,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tanguay Street, from Kelly Street northward to lots 277-489 and 275-376 inclusively.

law

ber  
r.

— 46 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue MacMahon, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.

— 47 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Auteuil, de la rue Sauvé en gagnant le nord.

— 48 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

— 49 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Cavendish, de l'avenue Chester au chemin de la Côte-Saint-Luc.

— 50 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques.

— 51 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du square Sir-Georges-Etienne-Cartier, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud.

— 52 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Molson, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson.

— 53 —

A l'effet de voter un crédit de \$39,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue University, entre les rues Saint-Paul et Saint-Antoine.

— 54 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, de la rue Boisseau à la rue Sauriol.

— 55 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boisseau, entre la rue Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent.

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 35<sup>e</sup> Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Trafalgar, du chemin Trafalgar en gagnant l'ouest.

— 46 —

To vote an appropriation of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of MacMahon Avenue, from Somerled Avenue southward.

— 47 —

To vote an appropriation of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Auteuil Street, from Sauvé Street northward.

— 48 —

To vote an appropriation of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart Avenue, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street.

— 49 —

To vote an appropriation of \$10,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cavendish Boulevard, from Chester Avenue to Côte-Saint-Luc Road.

— 50 —

To vote an appropriation of \$4,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Gauvin lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street.

— 51 —

To vote an appropriation of \$8,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Sir-Georges-Etienne-Cartier Square, from Notre-Dame Street southward.

— 52 —

To vote an appropriation of \$20,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Molson Street, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street.

— 53 —

To vote an appropriation of \$39,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of University Street, between Saint-Paul and Saint-Antoine Streets.

— 54 —

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Boisseau Street to Sauriol Street.

— 55 —

To vote an appropriation of \$8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Boisseau Street, between Saint-Urbain Street and Saint-Laurent Boulevard.

— 56 —

To vote an appropriation of \$17,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 35<sup>th</sup> Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

— 57 —

To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Trafalgar Avenue, from Trafalgar Road westward.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Firmin, de la rue Prieur au boulevard Perras.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 33e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Beauchemin.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 32e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 34e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant le no 204-10, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Grande Allée, de la rue Sauvé en gagnant le nord.

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Louisbourg, de la rue Frigon à la rue Pasteur.

— 65 —

A l'effet de voter un crédit de \$48,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Donat, de la rue Sherbrooke à la rue Souigny.

— 66 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rancourt, de la rue Fleury à la rue Daoust.

— 67 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Nelligan, de la rue Reed en gagnant l'est.

— 68 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Kent, de la rue Lavoie à l'avenue Victoria.

— 69 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Coronation, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-St-Luc.

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du chemin Bedford, de la rue Goyer à l'avenue Wilderton.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

58 —

To vote an appropriation of \$16,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Firmin Street, from Prieur Street to Perras Boulevard.

59 —

To vote an appropriation of \$12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 33rd Avenue, from Beaubien Street to Beauchemin Street.

60 —

To vote an appropriation of \$12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 32nd Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue.

61 —

To vote an appropriation of \$12,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 34th Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue.

62 —

To vote an appropriation of \$13,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street No. 204-10, from Fleury Street to Sauriol Street.

63 —

To vote an appropriation of \$11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grande Allée, from Sauvé Street northward.

64 —

To vote an appropriation of \$2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Louisbourg Street, from Frigon Street to Pasteur Street.

65 —

To vote an appropriation of \$48,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Donat Street, from Sherbrooke Street to Souigny Street.

66 —

To vote an appropriation of \$13,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rancourt Street, from Fleury Street to Daoust Street.

67 —

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Nelligan Street, from Reed Street eastward.

68 —

To vote an appropriation of \$7,100.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Kent Avenue, from Lavoie Street to Victoria Avenue.

69 —

To vote an appropriation of \$32,000.00 to lay permanent sidewalks in Coronation Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road.

70 —

To vote an appropriation of \$19,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bedford Road, from Goyer Street to Wilderton Avenue.

loan  
e

py-law

ad  
number  
rter.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, de l'avenue Dupuis à l'avenue Maplewood.

— 72 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Vauquelin, de la rue Sagard à la rue Louis-Hémon.

— 73 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Berri, de la rue de Montigny en gagnant le nord.

*Construction de pavages*

— 74 —

A l'effet de voter un crédit de \$260,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Saint-Joseph, entre la 2e Avenue et la rue Lafond.

— 75 —

A l'effet de voter un crédit de \$52,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fullum, de la rue des Carrières à la rue Dandurand.

— 76 —

A l'effet de voter un crédit de \$152,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Saint-Joseph, entre la 16e Avenue et le boulevard Pie IX.

— 77 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Charles, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 78 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Saint-Alexandre, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud.

— 79 —

A l'effet de voter un crédit de \$92,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dépatie, de la rue de Salaberry à la rue Dudemaine.

— 80 —

A l'effet de voter un crédit de \$41,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, de l'avenue Carlton à la rue Bouchette.

— 81 —

A l'effet de voter un crédit de \$43,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Grand Boulevard, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-Saint-Luc.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$28,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Birnam, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie.

71 —

To vote an appropriation of \$8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, from Dupuis Avenue to Maplewood Avenue.

72 —

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vauquelin Street, from Sagard Street to Louis-Hémon Street.

73 —

To vote an appropriation of \$12,600.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Berri Street, from Montigny Street northward.

*Laying of pavings*

74 —

To vote an appropriation of \$260,600.00 to lay a permanent paving in Saint-Joseph Boulevard, between 2nd Avenue and Lafond Street.

75 —

To vote an appropriation of \$52,200.00 to lay a permanent paving in Fullum Street, from Carrières Street to Dandurand Street.

76 —

To vote an appropriation of \$152,900.00 to lay a permanent paving in Saint-Joseph Boulevard, between 16th Avenue and Pie IX Boulevard.

77 —

To vote an appropriation of \$30,400.00 to lay a permanent paving in Saint-Charles Street, from Sauvé Street to Sauriol Street.

78 —

To vote an appropriation of \$15,600.00 to lay a permanent paving in the lanes west of Saint-Alexandre Street, from Sainte-Catherine Street southward.

79 —

To vote an appropriation of \$92,900.00 to lay a permanent paving in Dépatie Street, from Salaberry Street to Dudemaine Street.

80 —

To vote an appropriation of \$41,100.00 to lay a permanent paving in Westbury Avenue, from Carlton Avenue to Bouchette Street.

81 —

To vote an appropriation of \$43,300.00 to lay a permanent paving in Grand Boulevard, from Fielding Avenue to Côte-Saint-Luc Road.

82 —

To vote an appropriation of \$28,000.00 to lay a permanent paving in Birnam Street, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street.

83 —

To vote an appropriation of \$15,800.00 to lay a permanent paving in Plamondon Avenue, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard.

— 84 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Dru-court en gagnant le nord.

— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Everett, de la rue de Bordeaux à l'avenue de Lorimier.

— 86 —

A l'effet de voter un crédit de \$71,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Molson, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson.

— 87 —

A l'effet de voter un crédit de \$41,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard des Ormes, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 88 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue MacMahon, de l'avenue Somerled en gagnant le sud jusqu'aux lots 143-574 et 143-793 inclusivement.

— 89 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques.

— 90 —

A l'effet de voter un crédit de \$37,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 15e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 91 —

A l'effet de voter un crédit de \$34,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon.

— 92 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue LaFontaine, de la rue Omer en gagnant l'est.

— 93 —

A l'effet de voter un crédit de \$26,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 38e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse.

— 94 —

A l'effet de voter un crédit de \$41,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Auteuil, de la rue Sauvé en gagnant le nord.

— 95 —

A l'effet de voter un crédit de \$53,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Chester au chemin de la Côte-Saint-Luc.

— 96 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tanguay, de la rue Kelly en gagnant le nord.

— 97 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, de la rue Boisseau à la rue Sauriol.

44 —

To vote an appropriation of \$10,200.00 to lay a permanent paving in Fabre Street, from Dru-court Street northward.

85 —

To vote an appropriation of \$8,900.00 to lay a permanent paving in Everett Street, from Bordeaux Street to Lorimier Avenue.

86 —

To vote an appropriation of \$71,700.00 to lay a permanent paving on Molson Street, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street.

87 —

To vote an appropriation of \$41,000.00 to lay a permanent paving on Ormes Boulevard, from Sauvé Street to Sauriol Street.

88 —

To vote an appropriation of \$16,900.00 to lay a permanent paving on MacMahon Avenue, from Somerled Avenue southward to lots 143-574 and 143-793 inclusively.

89 —

To vote an appropriation of \$16,800.00 to lay a permanent paving on Gauvin Lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street.

90 —

To vote an appropriation of \$37,000.00 to lay a permanent paving on 15th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.

91 —

To vote an appropriation of \$34,600.00 to lay a permanent paving on Stuart Avenue, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street.

92 —

To vote an appropriation of \$5,600.00 to lay a permanent paving on LaFontaine Street, from Omer Street eastward.

93 —

To vote an appropriation of \$26,400.00 to lay a permanent paving on 38th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse Street.

94 —

To vote an appropriation of \$41,400.00 to lay a permanent paving on Auteuil Avenue, from Sauvé Street northward.

95 —

To vote an appropriation of \$53,300.00 to lay a permanent paving on Cavendish Boulevard, from Chester Avenue to Côte-Saint-Luc Road.

96 —

To vote an appropriation of \$10,000.00 to lay a permanent paving on Tanguay Street, from Kelly Street northward.

97 —

To vote an appropriation of \$12,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, from Boisseau Street to Sauriol Street.

loan  
ne

by-law

had  
number  
arter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

— 98 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trafalgar, du chemin Trafalgar en gagnant l'ouest.

— 99 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boisseau, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Urbain.

— 100 —

A l'effet de voter un crédit de \$143,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue University, de la rue Saint-Paul à la rue Saint-Antoine.

— 101 —

A l'effet de voter un crédit de \$157,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Donat, de la rue Sherbrooke à la rue Souigny.

— 102 —

A l'effet de voter un crédit de \$155,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Clark, de la rue Port-Royal à la rue Kelly.

— 103 —

A l'effet de voter un crédit de \$49,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 35e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 104 —

A l'effet de voter un crédit de \$41,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rancourt, de la rue Fleury à la rue Daoust.

— 105 —

A l'effet de voter un crédit de \$40,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Grande Allée, de la rue Sauvé en gagnant le nord.

— 106 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant le no 204-10, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 107 —

A l'effet de voter un crédit de \$48,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Firmin, de la rue Prieur au boulevard Perras.

— 108 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 34e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue.

— 109 —

A l'effet de voter un crédit de \$60,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 33e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Beauchemin.

— 110 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 32e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

98 —

To vote an appropriation of \$9,900.00 to lay a permanent paving on Trafalgar Avenue, from Trafalgar Road westward.

99 —

To vote an appropriation of \$19,500.00 to lay a permanent paving on Boisseau Street, from Saint-Laurent Boulevard to Saint-Urbain Street.

100 —

To vote an appropriation of \$143,700.00 to lay a permanent paving on University Street, from Saint-Paul Street to Saint-Antoine Street.

101 —

To vote an appropriation of \$157,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Donat Street, from Sherbrooke Street to Souigny Street.

102 —

To vote an appropriation of \$155,000.00 to lay a permanent paving on Clark Street, from Port-Royal Street to Kelly Street.

103 —

To vote an appropriation of \$49,200.00 to lay a permanent paving on 35th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

104 —

To vote an appropriation of \$41,100.00 to lay a permanent paving on Rancourt Street, from Fleury Street to Daoust Street.

105 —

To vote an appropriation of \$40,300.00 to lay a permanent paving on Grande Allée, from Sauvé Street northward.

106 —

To vote an appropriation of \$33,800.00 to lay a permanent paving on proposed Street No. 204-10, from Fleury Street to Sauriol Street.

107 —

To vote an appropriation of \$48,100.00 to lay a permanent paving on Saint-Firmin Street, from Prieur Street to Perras Boulevard.

108 —

To vote an appropriation of \$32,400.00 to lay a permanent paving on 34th Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue.

109 —

To vote an appropriation of \$60,000.00 to lay a permanent paving on 33rd Avenue, from Beaubien Street to Beauchemin Street.

110 —

To vote an appropriation of \$32,500.00 to lay a permanent paving on 32nd Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue.

an

y-law

id  
number  
ter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

— 111 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vauquelin, de la rue Sagard à la rue Louis-Hémon.

— 112 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Nelligan, de la rue Reed en gagnant l'est.

— 113 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, de l'avenue Maplewood à l'avenue Dupuis.

— 114 —

A l'effet de voter un crédit de \$52,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin Bedford, de la rue Goyer à l'avenue Victoria.

— 115 —

A l'effet de voter un crédit de \$82,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Coronation, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-St-Luc.

— 116 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 4e Avenue, de la rue Laurier au boulevard Saint-Joseph.

— 117 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de la rue Mistral à la rue Leman.

— 118 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Bourbonnière, de la rue Masson à la rue Dandurand.

— 119 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Basile-Routhier, au nord de la rue Chabanel.

— 120 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Bourbonnière, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

— 121 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Hubert, au sud de la rue Rachel.

— 122 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Hubert, de la rue Boucher à la rue Saint-Grégoire.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

— 111 —

To vote an appropriation of \$7,500.00 to lay a permanent paving on Vauquelin Street, from Sagard Street to Louis-Hémon Street.

— 112 —

To vote an appropriation of \$12,100.00 to lay a permanent paving on Nelligan Street, from Reed Street eastward.

— 113 —

To vote an appropriation of \$21,900.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from Maplewood Avenue to Dupuis Street.

— 114 —

To vote an appropriation of \$52,400.00 to lay a permanent paving on Bedford Road, from Goyer Street to Wilderton Avenue.

— 115 —

To vote an appropriation of \$82,200.00 to lay a permanent paving in Coronation Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road.

— 116 —

To vote an appropriation of \$11,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 4th Avenue, from Laurier Street to Saint-Joseph Boulevard.

— 117 —

To vote an appropriation of \$21,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Chateaubriand Avenue, from Mistral Avenue to Leman Street.

— 118 —

To vote an appropriation of \$31,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bourbonnière Street, from Masson Street to Dandurand Street.

— 119 —

To vote an appropriation of \$5,500.00 to lay a permanent paving on the lane east of Basile-Routhier Street, north of Chabanel Street.

— 120 —

To vote an appropriation of \$14,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bourbonnière Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

— 121 —

To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert Street, south of Rachel Street.

— 122 —

To vote an appropriation of \$16,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert Street, from Boucher Street to Saint-Grégoire Street.

ve  
loan  
the

by-law

had  
e number  
charter.

— 123 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage sur le côté nord de la rue Boucher, entre les rues Rivard et Berri.

*Modification de résolutions*

— 124 —

A l'effet de modifier deux résolutions du Conseil en date du 3 mars 1952:

a) votant un crédit de \$550.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Letellier, de la rue Viel en gagnant le sud; et

b) votant un crédit de \$630.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Viel, de la rue Letellier en gagnant l'est.

— 125 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 octobre 1950 votant un crédit de \$40,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liébert, de la rue de Marseille à la rue Hochelaga.

*Expropriations*

— 126 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue McGregor, entre les rues Simpson et McTavish, et de voter un crédit de \$500,000.00 à cette fin.

— 127 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,122.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue de Méry.

— 128 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,677.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises à l'est de l'avenue des Érables, entre les rues Holt et des Carrières.

— 129 —

A l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence relative à l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les avenues Papineau et de Lorimier, ainsi que le paiement des indemnités, au total de \$231,048.60, accordées par cette sentence.

*Acquisition d'immeubles*

— 130 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Mount Royal Tunnel and Terminal Company Limited, au prix de \$50.00, de terrains requis pour l'ouverture des avenues Darlington, Wilderton et de Vimy, etc.

— 131 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de l'Hydro-Québec, au prix de \$1,311.00, d'un terrain ayant front sur le boulevard Perras.

*Ventes d'immeubles*

— 132 —

A l'effet d'approuver des projets d'actes par lesquels la Cité ratifie les ventes à l'enchère:

a) à The Robson Printers Limited, au prix de \$6,350.00, de certains terrains ayant front sur l'avenue Hingston;

123 —

To vote an appropriation of \$7,100.00 to do, by day labour, the work needed to widen the paving on the north side of Boucher Street, between Rivard and Berri Streets.

*Amendments to resolutions*

124 —

To amend two resolutions of Council of March 3rd 1952:

a) voting an appropriation of \$550.00 for the laying of a permanent sidewalk on the east side of Letellier Street, from Viel Street southward; and

b) voting an appropriation of \$630.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Viel Street, from Letellier Street eastward.

125 —

To amend Council's resolution of October 2nd 1950 voting an appropriation of \$40,000.00 to lay a sewer in Liébert Street, from Marseille Street to Hochelaga Street.

*Expropriations*

126 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to extend McGregor Street, between Simpson and McTavish Streets, and to vote an appropriation of \$500,000.00 for this purpose.

127 —

To vote a supplementary appropriation of \$2,122.00 to expropriate the property required to open Grenet Street, between Gouin Boulevard and Méry Street.

128 —

To vote a supplementary appropriation of \$2,677.00 to expropriate the property needed to widen the lanes east of Érables Avenue, between Holt and Carrières Streets.

129 —

To authorize the homologation of the award concerning the expropriation of the immovables required for the widening of Dorchester Street, between Papineau and Lorimier Avenues, as well as the payment of the indemnities totalling \$231,048.60 granted by such award.

*Acquisition of immovables*

130 —

To approve a draft deed of acquisition from Limited, at the price of \$50.00, of certain lots the Mount Royal Tunnel and Terminal Company needed to open Darlington, Wilderton and Vimy Avenues, etc.

131 —

To approve a draft deed of acquisition from Quebec Hydro, at the price of \$1,311.00, of a lot fronting on Perras Boulevard.

*Sales of immovables*

132 —

To approve draft deeds whereby the City ratifies auction sales:

a) to Robson Printers Limited at the price of \$6,350.00 of lots fronting on Hingston Avenue;

han

by-law

ad  
number  
rter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

b) à Canadian Sash & Door Mfg. Co., au prix de \$17,500.00, de certains terrains situés sur la rue Sherbrooke, entre les rues Lyall et Beauclerck, et sur la rue Beauclerck, entre les rues Sherbrooke et de Marseille.

*Tuyaux à l'eau*

— 133

À l'effet d'autoriser une dépense de \$17,035.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

*Circulation*

— 134

À l'effet de voter un crédit de \$83,500.00 pour l'amélioration de la circulation aux intersections nord-ouest et nord-est de l'avenue Cedar et du chemin de la Côte-des-Neiges et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, J. Accurso Limited, au prix total approximatif de \$52,654.80.

— 135

À l'effet d'approuver un projet de convention relativement à l'octroi, à Bédard-Girard Limitée, au prix de \$22,249.00, d'une commande pour l'installation à huit intersections de signaux de circulation.

*Domaine public*

— 136

À l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'empiètement sur la rue Saint-Paul d'un bâtiment appartenant à Fisher Bros. Inc.

*Constitution en corporation*

— 137

À l'effet de constituer en corporation le Cercle des loisirs des employés de Lido Biscuits Limitée.

*Récupération*

— 138

À l'effet d'accorder à MM. L. Bier et M. Miller le privilège de récupérer les matières de rebut sur les dépotoirs municipaux, du 1er mai 1952 au 30 avril 1955, en considération du paiement d'une somme de \$36,500.00.

— 139

Avis de motions.

## MOTIONS

— 140

*Conseiller Désormiers.* — Relativement à la vente, à certaines heures, des automobiles usagées.

— 141

*Conseiller Bass.* — Relativement à l'occupation des bâtiments pour fins de culte etc.

— 142

*Conseiller Seigler.* — Relativement à l'institution d'une semaine de dépistage du diabète.

— 143

*Conseiller Moore.* — Relativement à l'enlèvement de la neige des entrées de porte ou entrées charretières.

— 144

*Conseiller Moore.* — Relativement à un avertissement préalable lors de l'enlèvement de la neige des rues.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

b) to Canadian Sash & Door Mfg. Co., at the price of \$17,500.00, of lots on Sherbrooke Street, between Lyall and Beauclerck Streets and, on Beauclerck Street, between Sherbrooke and Marseille Streets.

*Water mains*

133 —

To authorize an expenditure of \$17,035.00 to purchase and lay water mains at certain places and to impose a special tax for such purpose.

*Traffic*

134 —

To vote an appropriation of \$83,500.00 to improve traffic at the north-west and north-east corners of Cedar Avenue and Côte-des-Neiges Road and to award the contract to the lowest tenderer, J. Accurso Ltd., at the total approximate cost of \$52,654.80.

135 —

To approve a draft agreement concerning the award to Bédard-Girard Limitée, at the price of \$22,249.00, of an order to install traffic lights at eight intersections.

*Public property*

136 —

To approve a draft deed allowing encroachment, on Saint-Paul Street, of a building owned by Fisher Bros. Inc.

*Incorporation*

137 —

To incorporate the "Cercle des loisirs des employés de Lido Biscuits, Limitée".

*Salvage*

138 —

To grant to Messrs. L. Bier and M. Miller the privilege of salvaging materials on the municipal dumps from May 1st 1952 to April 30th 1955, in consideration of the payment of the sum of \$36,500.00.

139 —

Notices of motions.

## MOTIONS

140 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning the sale of used cars at certain hours.

141 —

*Councillor Bass.* — Concerning the occupancy of buildings for purposes of worship etc.

142 —

*Councillor Seigler.* — Concerning the establishment of a diabetes detection week.

143 —

*Councillor Moore.* — Concerning the removal of snow from doorways or vehicular entrances.

144 —

*Councillor Moore.* — Concerning previous notice before the removal of snow from streets.

can  
e

by-law

ad  
number  
rter.

— 145 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à certaines clauses du règlement no 2001 établissant un fonds de pension pour certains employés de la Cité.

— 146 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement aux prix des billets de tramways pour les étudiants.

— 147 —

*Conseiller E. Gauthier.* — Relativement à l'émission des permis de taxis pour l'année 1952.

— 148 —

*Conseiller Brien.* — Relativement aux prix soumis pour la construction de trottoirs et de pavages.

— 149 —

*Conseiller O'Flaherty.* — Relativement à l'inscription aux intersections des premiers numéros de maisons.

— 150 —

*Conseiller V. Lévesque.* — Relativement au contrat entre le Gouvernement fédéral et la Cité au sujet du parc LaFontaine.

— 151 —

*Conseiller V. Lévesque.* — Relativement à la circulation à l'intersection de la Côte de la Place d'Armes et de la rue Saint-Jacques.

— 152 —

*Conseiller Brien.* — Relativement aux égouts des rues Charland, d'Iberville, Tanguay et Rancourt.

— 153 —

*Conseiller Désormiers.* — Relativement aux amendes imposées pour infractions aux règlements concernant le stationnement.

— 154 —

*Conseiller Vachon.* — Relativement au transfèrement des permis de taxis.

— 155 —

*Conseiller J.-P. Hamelin.* — Relativement à la circulation à l'angle des rues Lajeunesse et Fleury.

— 156 —

*Conseiller Tardif.* — Relativement aux renseignements à donner aux citoyens qui désirent devenir propriétaires.

— 157 —

*Conseiller Gaudry.* — Relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal.

— 158 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la construction sans délai de la route à travers la montagne.

— 159 —

*Conseiller English.* — Relativement à la restriction des lumières rouges à l'avant des véhicules automobiles.

— 145 —

*Councillor Savignac.* — Concerning certain clauses of By-law No. 2001 establishing a pension fund for certain employees of the City.

— 146 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the price of tramway tickets for students.

— 147 —

*Councillor E. Gauthier.* — Concerning the issuing of taxicab licenses for the year 1952.

— 148 —

*Councillor Brien.* — Concerning prices submitted for the laying of sidewalks and pavings.

— 149 —

*Councillor O'Flaherty.* — Concerning the inscription at intersections of the first numbers of houses.

— 150 —

*Councillor V. Lévesque.* — Concerning the contract between the Federal Government and the City covering LaFontaine Park.

— 151 —

*Councillor V. Lévesque.* — Concerning traffic at the corner of Place d'Armes Hill and Saint-Jacques Street.

— 152 —

*Councillor Brien.* — Concerning sewers in Charland, Iberville, Tanguay and Rancourt Streets.

— 153 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning fines imposed for infringements of by-laws on parking.

— 154 —

*Councillor Vachon.* — Concerning the transfer of taxicab licenses.

— 155 —

*Councillor J.-P. Hamelin.* — Concerning traffic at the corner of Lajeunesse and Fleury Streets.

— 156 —

*Councillors Tardif.* — Concerning information to be given to citizens who wish to become proprietors.

— 157 —

*Councillor Gaudry.* — Concerning the sale of horsemeat in Montréal.

— 158 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the construction without delay of the road across the mountain.

— 159 —

*Councillor English.* — Concerning restriction of the use of red lights on the front of motor vehicles.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

— 160 —

*Conseiller Farly.* — Relativement à la circulation des véhicules lourds sur le boulevard Pie IX, au nord de la rue Sherbrooke.

— 161 —

*Conseiller Moore.* — Relativement au paiement du plein salaire à la veuve de tout pompier ou policier tué dans l'exercice de ses fonctions.

— 162 —

*Conseiller Bass.* — Relativement à une exemption de taxes pour Mizrachi Organization of Canada.

— 163 —

*Conseiller Casteau.* — Relativement à la recherche par la police des employés municipaux sympathiques à la doctrine communiste.

— 164 —

*Conseiller Bulloch.* — Relativement à l'établissement d'une promenade sur la rive du fleuve.

— 165 —

*Conseiller Désormiers.* — Relativement au paiement des déficits de la Commission de transport à même les surplus de la Ville.

— 166 —

*Conseiller Seigler.* — Relativement au paiement en vingt ans des taxes d'améliorations locales.

— 167 —

*Conseiller E. Pigeon.* — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux dans la paroisse Saint-Jacques.

— 168 —

*Conseiller E. Pigeon.* — Relativement aux commandements qui devraient être donnés en français aux policiers.

— 169 —

*Conseiller Seigler.* — Relativement à la construction d'un funiculaire sur la pente est du Mont-Royal.

— 170 —

*Conseiller Bock.* — Relativement à la construction d'un pavage sur la moitié est de la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Crémazie et la rue Sauvé.

— 171 —

*Conseiller Bock.* — Relativement à l'élargissement de la chaussée de la rue Saint-Hubert, entre la rue Jean-Talon et la rue Gaston.

— 172 —

*Conseiller O'Flaherty.* — Relativement à l'octroi de subsides à l'hôpital Alexandra.

— 173 —

*Conseiller G.-A. Gagnon.* — Relativement aux règlements, résolutions etc. concernant la location des salles municipales.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

— 160 —

*Councillor Farly.* — Concerning heavy vehicle traffic on Pie IX Boulevard, north of Sherbrooke Street.

— 161 —

*Councillor Moore.* — Concerning the payment of the full salary to the widows of policemen or firemen killed in the performance of their duties.

— 162 —

*Councillor Bass.* — Concerning a tax exemption for Mizrachi Organization of Canada.

— 163 —

*Councillor Casteau.* — Concerning the search by police of municipal employees who are in sympathy with the communist doctrine.

— 164 —

*Councillor Bulloch.* — Concerning the erection of a boardwalk on the river front.

— 165 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning the payment of the Transportation Commission's deficits out of the City's surpluses.

— 166 —

*Councillor Seigler.* — Concerning the payment over a period of twenty years of local improvement taxes.

— 167 —

*Councillor E. Pigeon.* — Concerning the establishment of a playground in Saint-Jacques Parish.

— 168 —

*Councillor E. Pigeon.* — Concerning orders which should be given to policemen in French.

— 169 —

*Councillor Seigler.* — Concerning the erection of a funicular railway on the east slope of Mount Royal.

— 170 —

*Councillor Bock.* — Concerning the laying of a paving on the east half of Saint-Hubert Street, between Crémazie Boulevard and Sauvé Street.

— 171 —

*Councillor Bock.* — Concerning the widening of the Saint-Hubert Street roadway, between Jean-Talon Street and Gaston Street.

— 172 —

*Councillor O'Flaherty.* — Concerning the grant of subsidies to Alexandra Hospital.

— 173 —

*Councillor G. A. Gagnon.* — Concerning by-laws, resolutions etc. regarding the renting of municipal halls.

can  
e

by-law

had  
number  
arter.

— 174 —

*Conseiller G.-A. Gagnon.* — Relativement aux règlements concernant la police et les instructions données aux policiers en temps de grève.

— 175 —

*Conseiller G.-A. Gagnon.* — Relativement à l'attitude des policiers durant certaines grèves.

— 176 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la réfection du marché Bonsecours.

— 177 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement aux approches de l'avenue du Mont-Royal, à la rue Sherbrooke.

— 178 —

*Conseiller Farly.* — Relativement à l'ouverture de la rue de Bellechasse.

— 179 —

*Conseiller Lafaille.* — Relativement au trottoir du tunnel de la rue Saint-Rémi.

— 180 —

*Conseiller Lafaille.* — Relativement à l'ordonnance de la Commission des Transports du Canada au sujet de la fumée.

— 181 —

*Conseiller Gaudry.* — Relativement au stationnement des autobus au parc LaFontaine.

— 182 —

*Conseiller Bock.* — Relativement au paiement du coût des pavages en macadam.

— 183 —

*Conseiller Brisebois.* — Relativement à la construction de maisons à trois logements.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 10 heures 30 du  
matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wager, Murray, Vautet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Noel, Sarrazin, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, et Laberge.

Le conseiller V. Lévesque occupe le fauteuil.

174 —

*Councillor G. A. Gagnon.* — Concerning by-laws concerning the police and instructions given to policemen in times of strikes.

175 —

*Councillor G. A. Gagnon.* — Concerning the attitude of policemen during certain strikes.

176 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the rebuilding of Bonsecours Market.

177 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the approaches of Mont-Royal Avenue, at Sherbrooke Street.

178 —

*Councillor Farly.* — Concerning the opening of Bellechasse Street.

— 179 —

*Conseiller Lafaille.* — Relativement au trottoir du tunnel de la rue Saint-Rémi.

— 180 —

*Conseiller Lafaille.* — Relativement à l'ordonnance de la Commission des Transports du Canada au sujet de la fumée.

— 181 —

*Conseiller Gaudry.* — Relativement au stationnement des autobus au parc LaFontaine.

— 182 —

*Conseiller Bock.* — Relativement au paiement du coût des pavages en macadam.

— 183 —

*Conseiller Brisebois.* — Relativement à la construction de maisons à trois logements.

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock  
in the morning.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor V. Lévesque occupied the chair.

ve  
loan  
the

t by-law

w had  
the number  
Charter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

## ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Pitts,  
il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 2 juin 1952, de même que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Quintin,  
il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil regrettent l'absence, pour cause de maladie, de leur dévoué collègue, M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, et qu'ils désirent lui souhaiter un prompt et complet rétablissement.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2056 autorisant un emprunt de \$ 10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100383/1 voir page 147 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2072 voir page 390 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Pitts, Fillion,  
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Pitts, Fillion,  
Dozois et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21 de la Charte.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

## ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts,  
it was

RESOLVED:-that the minutes of the meeting of Council held on June 2nd, 1952, as well as the Minutes of the adjourned meetings following the same be considered as read and that they be confirmed.

Said Minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Quintin,  
it was

RESOLVED:-that the members of this Council regret the absence, due to ill health, of Mr. J.-O. Asselin, Chairman of the Executive Committee, and offer him their wishes for a prompt and complete recovery.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2056 authorizing a loan of \$ 10,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Pitts, Fillion,  
Dozois and Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-accordingly.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Pitts, Fillion,  
Dozois, and Croteau, it was

RESOLVED:-that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$ 13,000,000.00 pour dépenses capitales, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101756 voir page 147 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2073 voir page 390 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Pitts, Dozois et  
Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Désormiers,  
Appuyée par le conseiller Guévremont,  
il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport et ledit projet de règlement.

Le membre présidant la séance ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit rapport et MM. H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, George Vernot, chef estimateur de la Cité, Lactance Roberge, directeur des finances, et F. V. Dowd, directeur adjoint du service des travaux publics, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Guévremont,  
il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le rapport ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Pitts,  
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law providing for a loan of \$ 13,000,000.00 for capital expenditures, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Pitts, Dozois and  
Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillor Guévremont,  
it was

RESOLVED:- that Council resolved itself into Committee of the Whole to consider said report and said draft by-law.

The member presiding the meeting having designated Councillor Rochon, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting into Committee of the Whole, proceed to consider said report and Messrs. H.-A. Gibeau, Director of the Public Works Department, George Vernot, Chief City Assessor, Lactance Roberge, Director of Finance, and F. V. Dowd, Assistant Director of the Public Works Department, being present, they gave certain information to the Council,

And, a debate arising,

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Guévremont,  
it was

RESOLVED:- that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor having taken the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, chairman of the Committee of the Whole, report that Council, sitting into Committee of the Whole, had considered the report above mentioned and that it reported progress.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts,  
it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 3 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day,

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller V. Lévesque ayant pris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Erien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Sarrazin, Goulet, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers Rochon, Pitts, Dozois et Croteau proposant que le rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$ 13,000,000.00 pour dépenses capitales soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Les articles 2 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Pitts, Filion, Dozois et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 Aout 1952

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ranger, de la rue Legault à la rue de Salaberry, et d'un égout dans la rue Legault, de la rue Lachapelle en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101494/1 voir page 253 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 Aout 1952

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Stanley Weir, de l'avenue Roslyn à un point situé à l'ouest de Cedar Crescent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101493/1 voir page 253 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 Aout 1952

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de la rue Sauriol en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101492/1 voir page 254 volume 44 des rapports)

And, at 3 o'clock in the afternoon, this day,

Councillor V. Lévesque having taken the Chair, and

His Worship the Mayor Mr. Camillien Houde, and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continue the consideration of the motion of Councillors Rochon, Pitts, Dozois and Croteau proposing that the report submitting a draft by-law providing for a loan of \$ 13,000,000.00 for capital expenditures be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and article 1 being read and a debate arising, they were agreed to.

Articles 2 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Pitts, Filion, Dozois and Croteau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 34,000.00 to lay a sewer in Ranger Street, from Legault Street to Salaberry Street and a sewer in Legault Street, from Lachapelle Street eastward, the following report was submitted and read:

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,900.00 to lay a sewer in Stanley Weir Street, from Roslyn Avenue to a point west of Cedar Crescent, the following report was submitted and read:

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,400.00 to lay a sewer in Saint-Urbain Street, from Sauriol Street northward, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 75,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dépatie, de la rue Salaberry à la rue Dudemaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101491/1 voir page 254 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boisseau, du boulevard Saint-Laurent à un point situé à l'est de la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101490/1 voir page 254 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sherbrooke, côté nord, d'un point situé à l'est de la rue Parthenais en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101489/1 voir page 255 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lille, de la rue Sauvé en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101488/1 voir page 255 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue O'Bryan, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101616/1 voir page 256 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue d'Auteuil, côté est, de la rue Sauvé en gagnant le nord jusqu'à l'égout existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101615/1 voir page 255 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

Res. mod.  
V. P. 34  
V. d. 90

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Larose, de la rue Daoust à un point situé au nord de la rue Fleury, et dans la rue Daoust, de la rue Larose à la rue Emile, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101617/1 voir page 256 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Merritt, de la rue Charland en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101618/1 voir page 256 volume 44 des rapports)

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 75,000.00 to lay a sewer in Dépatie Street, from Salaberry Street to Dudemaine Street, the following report was submitted and read:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,200.00 to lay a sewer in Boisseau Street, from Saint-Laurent Boulevard to a point east of Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to reconstruct a sewer in Sherbrooke Street, north side, from a point east of Parthenais Street westward, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,200.00 to lay a sewer in Lille Street from Sauvé northward, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,600.00 to lay a sewer in O'Bryan Avenue, from Somerled Avenue southward, the following report was submitted and read:

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,000.00 to lay a sewer in Auteuil Avenue, east side, from Sauvé Street northward to the existing sewer, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,000.00 to lay a sewer in Larose Street, from Daoust Street to a point north of Fleury Street and in Daoust Street, from Larose Street to Emile Street, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,000.00 to lay a sewer in Merritt Street, from Charland Street southward, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,900.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de la rue Forbes en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101724/1 voir page 257 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Verville, de la rue de Beauharnois au boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101725/1 voir page 257 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de l'avenue Bourret au chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101726/1 voir page 258 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Trafalgar, du chemin Trafalgar en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101727/1 voir page 258 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Vauquelin, de la rue d'Iberville en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101728/1 voir page 258 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, de la 20e Avenue en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101729/1 voir page 259 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue O'Connell, d'un point situé à l'est de la rue Butler en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101785/1 voir page 259 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant de nouveau son rapport en date du 26 mai 1952 à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Mézy, de la rue Ranger en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101177/2 voir page 260 volume 44 des rapports)

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,900.00 to lay a sewer in Saint-Germain Boulevard, from Forbes Street northward, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,800.00 to lay a sewer in Verville Street, from Beauharnois Street to Crémazie Boulevard, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,500.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Bourret Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,000.00 to lay a sewer in Trafalgar Avenue, from Trafalgar Road westward, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,100.00 to lay a sewer in Vauquelin Street, from Iberville Street eastward, the following report was submitted and read:

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,400.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from 20th Avenue westward, the following report was submitted and read:

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000.00 to lay a sewer in O'Connell Street, from a point east of Butler Street eastward, the following report was submitted and read:

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee reiterating its report of May 26th 1952 voting an appropriation of \$ 4,800.00 to lay a sewer in Mézy Street, from Ranger Street westward, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,600.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue de Terrebonne, côté sud seulement, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101533 voir page 261 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et Hamelin, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Westbury, de l'avenue Carlton à la rue Bouchette, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101505/1 voir page 260 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de Grand Boulevard, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101504/1 voir page 261 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord du boulevard Rosemont, de la 44e Avenue à la rue Lacordaire, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101507/1 et voir page 262 volume 44 des rapports)  
1-A

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Charles, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101503/1 voir page 262 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 33,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dépatie, de la rue de Salaberry à la rue Dudemaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101502/1 voir page 262 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de la rue de Bordeaux à l'avenue Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101501/1 voir page 263 volume 44 des rapports)

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,600.00 to lay a sewer, by day labor, in Terrebonne Street, south side only, from Coolbrook Avenue westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and Hamelin, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Westbury Avenue, from Carlton Avenue to Bouchette Street, the following report was submitted and read:

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Grand Boulevard, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,700.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Rosemont Boulevard, from 44th Avenue to Lacordaire Street, the following report was submitted and read:

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Charles Street, from Sauvé Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 33,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dépatie Street, from Salaberry Street to Dudemaine Street, the following report was submitted and read:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Everett Street, from Bordeaux Street to Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Letourneux, de la rue Boyce en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101500/1 voir page 263 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fabre, de la rue Drucourt à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101499/1 voir page 264 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chabot, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101497/1 voir page 264 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Vianney, du boulevard Ferras en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101496/1 voir page 264 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Birnam, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101495/1 voir page 265 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 46,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, entre la 2e Avenue et la rue Lafond, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101532/1 voir page 265 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Fullum, entre la rue des Carrières et la rue Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101531/1 voir page 266 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Joseph, entre la 16e Avenue et le boulevard Pie IX, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101530/1 voir page 266 volume 44 des rapports)

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Letourneux Street, from Boyce Street southward, the following report was submitted and read:

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,700.00 to lay permanent sidewalk on both sides of Fabre Street, from Drucourt Street to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chabot Street, from Bellechasse Street to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Vianney Street, from Ferras Boulevard southward, the following report was submitted and read:

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Birnam Street, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 46,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, between 2nd Avenue and Lafond Street, the following report was submitted and read:

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,200.00 to lay permanent sidewalks on Fullum Street, between Carrières Street and Dandurand Street, the following report was submitted and read:

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 31,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Joseph Boulevard, between 16th Avenue and Pie IX Boulevard, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Flamondon, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie, sur le côté sud, et de l'avenue Westbury au boulevard Décarie, sur le côté nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101498/1 voir page 266 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la 15e Avenue, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101619/1 voir page 267 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 38e Avenue, de la rue de Bellechasse en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101621/1 voir page 267 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard des Ormes, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101622/1 voir page 268 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue LaFontaine, de la rue Omer en gagnant l'est sur une distance d'environ 102 pieds, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101620/1 voir page 268 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet,  
Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

Le membre présidant la séance déclare que les 39 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 57,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue du Port Royal à la rue Kelly, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101623/1 voir page 298 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Proposé en amendement par le  
conseiller Brien,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,800.00 to lay permanent sidewalks on Flamondon Avenue, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard, on the south side, and from Westbury Avenue to Décarie Boulevard on the north side, the following report was submitted and read:

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,800.00 to lay permanent sidewalks on 15th Avenue, between Saint-Zotique and Bélanger streets, the following report was submitted and read:

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 38th Avenue, from Bellechasse Street southward, the following report was submitted and read:

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Ormes Boulevard, from Sauvé Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of LaFontaine Street, from Omer Street eastward over a distance of about 102 feet, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,  
Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

The member presiding declared that the above 39 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 57,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Port Royal Street to Kelly Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore  
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

Moved in amendment by Councillor Brien,  
Seconded by Councillor Croteau,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du square Sir-Georges-Etienne-Cartier, de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Emilie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101624/1 voir page 298 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tanguay, de la rue Kelly en gagnant le nord jusqu'aux lots 277-489 et 275-376 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101625/1 voir page 268 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue McMahon, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101730/1 voir page 269 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Auteuil, de la rue Sauvé en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101731/1 voir page 269 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101732/1 voir page 270 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Cavendish, de l'avenue Chester au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101733/1 voir page 270 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lépine et Laberge,

Que lesdits rapports constituant les articles 44 à 49 de l'ordre du jour soient adoptés.

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Sir-Georges-Etienne-Cartier Square, from Notre-Dame Street to Saint-Emile Street, the following report was submitted and read:

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tanguay Street, from Kelly Street northward to lots 277-489 and 275-376 inclusively, the following report was submitted and read:

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of MacMahon Avenue, from Somerled Avenue southward, the following report was submitted and read:

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Auteuil Street, from Sauvé Street northward, the following report was submitted and read:

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart Avenue, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cavendish Boulevard, from Chester Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lépine and Laberge,

That said reports constituting articles 44 to 49 of the order of the day be adopted.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Gauthier, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Lafaille,  
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que le rapport constituant l'article 44 de l'ordre du jour soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Et, un autre débat s'engageant et la motion principale, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que le Conseil s'ajourne au Jeudi, 31 juillet 1952, à 10 heures 30 du matin pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que le Conseil s'ajourne au jeudi, 31 juillet 1952, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en sous-amendement par le conseiller Lafontaine,  
Appuyé par le conseiller Loisel,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures du soir, ce jour pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté sur division et la présente séance est en conséquence suspendue jusqu'à 8 heures du soir, ce jour.

Et, advenant 8 heures du soir, ce jour,

Le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désorcières, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Sarrazin, Loisel, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Horan, Gagliardi, Lafontaine, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

And, a debate arising,

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor E. Gauthier, acting mayor.

And, another debate arising,

Moved in amendment by Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillor Lauriault,

That the report constituting article 44 of the order of the day be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

And, a further debate arising and the main motion, as amended, was then put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts,

That Council adjourn on THURSDAY, July 31st 1952, at 10:30 o'clock in the morning to continue the consideration of the order of the day.

Moved in amendment by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Savignac,

That Council adjourn on THURSDAY, July 31st 1952, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the consideration of the present order of the day.

Moved in sub-amendment by Councillor Lafontaine,  
Seconded by Councillor Loisel,

That this meeting be suspended until 8 o'clock at night, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

Said sub-amendment being put, it was adopted on division and the present meeting was accordingly suspended until 8 o'clock at night, this day.

And, at 8 o'clock at night, this day,

Councillor E. Gauthier, Acting Mayor, having resumed the Chair, and

His Worship the Mayor Mr. Camillien Houde and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

Du consentement unanime, le Conseil procède à l'étude de l'article 140 de l'ordre du jour.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à la vente, à certaines heures, des automobiles usagées,

Proposé par le conseiller Désormiers,  
Appuyé par les conseillers Guévremont, Rochon,  
Munday, Lyall et Croteau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 695 concernant la fermeture à bonne heure des magasins de façon à permettre la vente jusqu'à 10:00 heures du soir, d'automobiles usagées.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

FOUR: Les conseillers Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, Quintin, Bass, Carrière, Farly, Guévremont, E. Gauthier, Brien, Lyall, Croteau, Murphy, Wagar, Baker, Désormiers, Moore, English, Sarrazin, E.-T. Asselin, Gagliardi, Lafontaine, Bock et J.-P. Hamelin. (25)

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, V. Lévesque, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Victor, Delisle, Mathieu, Dupuis, McDougall, Pitts, Lauriault, Reford, Lortie, Allan, Drapeau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Laverdure, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, R. Lévesque, Ravary, Vachon, Hudon, Cuyot, Loïselle, Custeau, Hamilton, Horan, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier et Laberge. (41).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101734/1 voir page 299 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du square Sir-Georges-Etienne-Cartier, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101735/1 voir page 299 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Lauriault, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

With the unanimous consent, Council proceed with the consideration of article 140 of the order of the day.

50.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the sale of used cars at certain hours,

Moved by Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillors Guévremont, Rochon,  
Munday, Lyall and Croteau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 695 concerning the early closing of stores in order to allow the sale of used cars until 10:00 o'clock in the evening.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (25)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (41)

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Gauvin lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Dozois,  
it was

RESOLVED:- that said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Sir-Georges-Etienne-Cartier Square, from Notre-Dame Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Lauriault,  
it was

RESOLVED:- that said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Molson, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101736/1 voir page 270 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 39,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue University, entre les rues Saint-Paul et Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101737/1 voir page 300 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Dozois,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, de la rue Boisseau à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101738/1 voir page 271 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boisseau, entre la rue Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101739/1 voir page 271 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 35e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101740/1 voir page 272 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Trafalgar, du chemin Trafalgar en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101741/1 voir page 272 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Molson Street, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 39,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of University Street, between Saint-Paul and Saint-Antoine Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Dozois,  
it was

RESOLVED:- that said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Boisseau Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Boisseau Street, between Saint-Urbain Street and Saint-Laurent Boulevard, the following report was submitted and read:

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 35th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street, the following report was submitted and read:

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Trafalgar Avenue, from Trafalgar Road westward, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Firmin, de la rue Prieur au boulevard Ferras, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101771/1 voir page 272 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 33e Avenue, de la rue Beauchemin à la rue Beauchemin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101772/1 voir page 273 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 32e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101773/1 voir page 273 volume 44 des rapports)

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 34e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101774/1 voir page 300 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant le no 204-10, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101775/1 voir page 274 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Grande Allée, de la rue Sauvé en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101786/1 voir page 274 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Louisbourg, de la rue Frigon à la rue Pasteur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101777/1 voir page 274 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 48,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Donat, de la rue Sherbrooke à la rue Souigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101778/1 voir page 275 volume 44 des rapports)

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Firmin Street, from Prieur Street to Ferras Boulevard, the following report was submitted and read:

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 33rd Avenue, from Beauchemin Street to Beauchemin Street, the following report was submitted and read:

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 32nd Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue, the following report was submitted and read:

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 34th Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue, the following report was submitted and read:

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed Street No. 204-10, from Fleury Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grande Allée, from Sauvé Street northward, the following report was submitted and read:

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Louisbourg Street, from Frigon Street to Pasteur Street, the following report was submitted and read:

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 48,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Donat Street, from Sherbrooke Street to Souigny Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rancourt, de la rue Fleury à la rue Daoust, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101779/1 voir page 275 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Nelligan, de la rue Reed en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101786/1 voir page 276 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Kent, de la rue Lavoie à l'avenue Victoria, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101758/1 voir page 276 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Coronation, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101759/1 voir page 276 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du chemin Bedford, de la rue Goyer à l'avenue Wilderton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101757/1 voir page 277 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, de l'avenue Dupuis à l'avenue Maplewood, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101787/1 voir page 277 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Vauquelin, de la rue Sagard à la rue Louis-Hémon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101788/1 voir page 278 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que lesdits rapports soient adoptés.

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rancourt Street, from Fleury Street to Daoust Street, the following report was submitted and read:

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Nelligan Street, from Reed Street eastward, the following report was submitted and read:

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,100.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Kent Avenue, from Lavoie Street to Victoria Avenue, the following report was submitted and read:

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 32,000.00 to lay permanent sidewalks on Coronation Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bedford Road, from Goyer Street to Wilderton Avenue, the following report was submitted and read:

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, from Dupuis Avenue to Maplewood Avenue, the following report was submitted and read:

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vauquelin Street, from Sagard Street to Louis-Hémon Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED: that said reports be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,600.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Berri, de la rue de Montigny en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101566 voir page 278 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers V. Lévesque et  
E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 260,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Saint-Joseph, entre la 2e Avenue et la rue Lafond, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101532/2 voir page 278 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 52,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fullum, de la rue des Carrières à la rue Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101531/2 voir page 279 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 152,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Saint-Joseph, entre la 16e Avenue et le boulevard Pie IX, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101530/2 voir page 279 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Charles, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101503/2 voir page 280 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Saint-Alexandre, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101508/1 voir page 280 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOUT 1952

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 92,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dépatie, de la rue de Salaberry à la rue Dudemaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101502/2 voir page 280 volume 44 des rapports)

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,600.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Berri Street, from Montigny Street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors V. Lévesque and  
E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

75.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 260,600.00 to lay a permanent paving in Saint-Joseph Boulevard, between 2nd avenue and Lafond Street, the following report was submitted and read:

76.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 52,200.00 to lay a permanent paving in Fullum Street, from Carrières Street to Dandurand street, the following report was submitted and read:

77.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 152,900.00 to lay a permanent paving in Saint-Joseph Boulevard, between 16th Avenue and Pie IX Boulevard, the following report was submitted and read:

78.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 30,400.00 to lay a permanent paving in Saint-Charles Street, from Sauvé Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

79.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,600.00 to lay a permanent paving in the lanes west of Saint-Alexandre Street, from Sainte-Catherine Street southward, the following report was submitted and read:

80.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 92,900.00 to lay a permanent paving in Dépatie Street, from Salaberry Street to Dudemaine Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 41,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, de l'avenue Carlton à la rue Bouchette, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101505/2 voir page 281 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Grand Boulevard, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte-Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101504/2 voir page 281 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Birnam, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101495/2 voir page 282 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Flamondon, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101498/2 voir page 282 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Drucourt en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101499/2 voir page 282 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Everett, de la rue de Bordeaux à l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101501/2 voir page 283 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 71,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Molson, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101629/1 voir page 283 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 41,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard des Armes, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101622/2 voir page 284 volume 44 des rapports)

81.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 41,100.00 to lay a permanent paving in Westbury Avenue, from Carlton Avenue to Bouchette Street, the following report was submitted and read:

82.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 43,300.00 to lay a permanent paving in Grand Boulevard, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

83.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 28,000.00 to lay a permanent paving in Birnam Street, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

84.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,800.00 to lay a permanent paving in Flamondon Avenue, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard, the following report was submitted and read:

85.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,200.00 to lay a permanent paving in Fabre Street, from Drucourt Street northward, the following report was submitted and read:

86.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,900.00 to lay a permanent paving in Everett Street, from Bordeaux Street to Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

87.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 71,700.00 to lay a permanent paving in Molson Street, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street, the following report was submitted and read:

88.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 41,000.00 to lay a permanent paving on Ormes Boulevard, from Sauvé Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue MacMahon, de l'avenue Somerled en gagnant le sud jusqu'aux lots 143-574 et 143-793 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101626/1 voir page 284 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette et Guévremont, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

Le maire suppléant déclare que les 35 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101627/1 voir page 301 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 15e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101619/2 voir page 284 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Beaumont à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101628/1 voir page 285 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue LaFontaine, de la rue Omer en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101620/2 voir page 285 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 38e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101621/2 voir page 286 volume 44 des rapports)

89.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,900.00 to lay a permanent paving on MacMahon Avenue, from Somerled Avenue southward to lots 143-574 and 143-793 inclusively, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 35 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

90.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,800.00 to lay a permanent paving on Gauvin Lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Dozois,  
it was

RESOLVED:- that said report be returned to the Executive Committee for further study.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

91.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,000.00 to lay a permanent paving on 15th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

92.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 34,600.00 to lay a permanent paving on Stuart Avenue, from Beaumont Avenue to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

93.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,600.00 to lay a permanent paving on LaFontaine Street, from Omer Street eastward, the following report was submitted and read:

94.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,400.00 to lay a permanent paving on 38th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 41,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Auteuil, de la rue Sauvé en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101630/1 voir page 286 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 53,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Chester au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101633/1 voir page 286 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tanguay, de la rue Kelly en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101625/2 voir page 287 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, de la rue Boisseau à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101738/2 voir page 287 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trafalgar, du chemin Trafalgar en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101741/2 voir page 288 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boisseau, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101739/2 voir page 288 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Guévremont, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

Le maire suppléant déclare que les 10 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 143,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue University, de la rue Saint-Paul à la rue Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101737/2 voir page 340 volume 44 des rapports)

95.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 41,400.00 to lay a permanent paving on Auteuil Avenue, from Sauvé Street northward, the following report was submitted and read:

96.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 53,300.00 to lay a permanent paving on Cavendish Boulevard, from Chester Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

97.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,000.00 to lay a permanent paving on Tanguay Street, from Kelly Street northward, the following report was submitted and read:

98.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, from Boisseau Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

99.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,900.00 to lay a permanent paving on Trafalgar Avenue, from Trafalgar Road westward, the following report was submitted and read:

100.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,500.00 to lay a permanent paving on Boisseau Street, from Saint-Laurent Boulevard to Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Guévremont, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 10 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

101.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 143,700.00 to lay a permanent paving on University Street, from Saint-Paul Street to Saint-Antoine Street, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 157,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Donat, de la rue Sherbrooke à la rue Souigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101742/1 voir page 288 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 155,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Clark, de la rue Port-Royal à la rue Kelly, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101743/1 voir page 302 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 49,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 35e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101740/2 voir page 289 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 AOÛT 1952

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 41,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rancourt, de la rue Fleury à la rue Daoust, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101779/2 voir page 289 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Dozois,  
it was

RESOLVED:- that said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

102.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 157,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Donat Street, from Sherbrooke Street to Souigny Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by councillors Allan, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

103.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 155,000.00 to lay a permanent paving on Clark Street, from Port-Royal Street to Kelly Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

104.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 49,200.00 to lay a permanent paving on 35th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street, the following report was submitted and read:

105.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 41,100.00 to lay a permanent paving on Rancourt Street, from Fleury Street to Daoust Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

Ré. mod. U. 7. 144  
Ch. 144

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 40,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Grande Allée, de la rue Sauvé en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101776/2 voir page 290 volume 44 des rapports)

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 33,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant le no 204-10, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101775/2 voir page 290 volume 44 des rapports)

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 48,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Firmin, de la rue Prieur au boulevard Ferras, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101771/2 voir page 290 volume 44 des rapports)

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 34e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101774/2 voir page 291 volume 44 des rapports)

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 60,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 33e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Beauchemin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101772/2 voir page 291 volume 44 des rapports)

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 32e Avenue, de la rue Beauchemin à la 33e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101773/2 voir page 292 volume 44 des rapports)

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vauquelin, de la rue Sagard à la rue Louis-Hémon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101788/2 voir page 292 volume 44 des rapports)

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Nelligan, de la rue Reed en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101786/2 voir page 292 volume 44 des rapports)

106.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 40,300.00 to lay a permanent paving on Grande-Allée, from Sauvé Street northward, the following report was submitted and read:

107.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 33,800.00 to lay a permanent paving on proposed Street No. 204-10, from Fleury Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

108.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 48,100.00 to lay a permanent paving on Saint-Firmin Street, from Prieur Street to Ferras Boulevard, the following report was submitted and read:

109.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 32,400.00 to lay a permanent paving on 34th Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue, the following report was submitted and read:

110.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 60,000.00 to lay a permanent paving on 33rd Avenue, from Beaubien Street to Beauchemin Street, the following report was submitted and read:

111.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 32,500.00 to lay a permanent paving on 32nd Avenue, from Beauchemin Street to 33rd Avenue, the following report was submitted and read:

112.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,500.00 to lay a permanent paving on Vauquelin Street, from Sagard Street to Louis-Hémon Street, the following report was submitted and read:

113.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,100.00 to lay a permanent paving on Nelligan street, from Reed Street eastward, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, de l'avenue Maplewood à l'avenue Dupuis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101787/2 voir page 293 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 52,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin Bedford, de la rue Goyer à l'avenue Wilderton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101757/2 voir page 293 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 82,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Coronation, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101759/2 voir page 294 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 4e Avenue, de la rue Laurier au boulevard Saint-Joseph, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101631/1 voir page 294 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de la rue Mistral à la rue Leman, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101632/1 voir page 294 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

119.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Bourbonnière, de la rue Masson à la rue Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101506/1 voir page 295 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Basile-Routhier, au nord de la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101780/1 voir page 295 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 Aout 1952

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Bourbonnière, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101781/1 voir page 295 volume 44 des rapports)

114.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,900.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from Maplewood Avenue to Dupuis Street, the following report was submitted and read:

115.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 52,400.00 to lay a permanent paving on Bedford Road, from Goyer Street to Wilderton Avenue, the following report was submitted and read:

116.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 82,200.00 to lay a permanent paving on Coronation Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

117.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 4th Avenue, from Laurier Street to Saint-Joseph Boulevard, the following report was submitted and read:

118.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Chateaubriand Avenue, from Mistral Avenue to Leman Street, the following report was submitted and read:

119.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 31,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bourbonnière Street, from Masson Street to Dandurand Street, the following report was submitted and read:

120.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,500.00 to lay a permanent paving on the lane east of Basile-Routhier Street, north of Chabanel Street, the following report was submitted and read:

121.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bourbonnière Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Hubert, au sud de la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101789/1 voir page 296 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

123.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Hubert, de la rue Boucher à la rue Saint-Grégoire, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101790/1 voir page 296 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

124.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage sur le côté nord de la rue Boucher, entre les rues Rivard et Berri, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101509 voir page 296 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
et Guévremont, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

V.P. 116  
Vol. 298

125.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier deux résolutions du Conseil en date du 3 mars 1952;

a) votant un crédit de \$ 550.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Letellier, de la rue Viel en gagnant le sud; et

b) votant un crédit de \$ 630.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Viel, de la rue Letellier en gagnant l'est,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100338/1 voir page 297 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif,  
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOÛT 1952

V.P. 456  
Vol. 286

126.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 octobre 1950 votant un crédit de \$ 40,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liébert, de la rue de Marseille à la rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101267 voir page 297 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif,  
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 23 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

122.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert Street, south of Rachel Street, the following report was submitted and read:

123.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert Street, from Boucher Street to Saint-Grégoire Street, the following report was submitted and read:

124.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,100.00 to do, by day labour, the work needed to widen the paving on the north side of Boucher Street, between Rivard and Berri Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

125.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend two resolutions of Council of March 3rd 1952:

a) voting an appropriation of \$ 550.00 for the laying of a permanent sidewalk on the east side of Letellier Street, from Viel Street southward; and

b) voting an appropriation of \$ 630.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Viel Street, from Letellier Street eastward,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Tardif,  
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

126.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of October 2nd 1950 voting an appropriation of \$ 40,000.00 to lay a sewer in Liébert Street, from Marseille Street to Hochelaga Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Tardif,  
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 23 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21g of the Charter.

127.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue McGregor, entre les rues Simpson et McTavish, et de voter un crédit de \$ 500,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101526 voir page 339 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOUT 1952

128.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,122.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue de Mézy, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101525 voir page 297 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Brien, Croteau  
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOUT 1952

129.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,677.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises à l'est de l'avenue des Erables, entre les rues Holt et des Carrières, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98112/1 voir page 261 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier  
et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 7 AOUT 1952

130.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence relative à l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les avenues Papineau et de Lorimier, ainsi que le paiement des indemnités, au total de \$ 231,048.60, accordées par cette sentence, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99919/3 voir page 298 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif,  
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

127.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to extend McGregor Street, between Simpson and McTavish Streets, and to vote an appropriation of \$ 500,000.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet  
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

128.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 2,122.00 to expropriate the property required to open Grenet Street, between Gouin Boulevard and Mézy Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Brien, Croteau  
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

129.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 2,677.00 to expropriate the property needed to widen the lanes east of Erables Avenue, between Holt and Carrières Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

130.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the homologation of the award concerning the expropriation of the immovables required for the widening of Dorchester Street, between Papineau and Lorimier Avenues, as well as the payment of the indemnities totalling \$ 231,048.60 granted by such award, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Tardif,  
E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

131.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Mount Royal Tunnel and Terminal Co. Limited, au prix de \$ 50.00, de terrains requis pour l'ouverture des avenues Darlington, Wilderton et de Vimy, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101523 voir page 302 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet  
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

132.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de l'Hydro-Québec, au prix de \$ 1,311.00, d'un terrain ayant front sur le boulevard Perras, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101221/1 voir page 301 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 6 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

133.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver des projets d'actes par lesquels la Cité ratifie les ventes à l'enchère:

- a) à The Robson Printers Limited, au prix de \$ 6,350.00, de certains terrains ayant front sur l'avenue Hingston;
- b) à Canadian Sash & Door Mfg. Co., au prix de \$ 17,500.00, de certains terrains situés sur la rue Sherbrooke, entre les rues Lyall et Beauclerck, et sur la rue Beauclerck, entre les rues Sherbrooke et de Marseille,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90000/501 voir page 301 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar,  
E.-T. Asselin, Lyall, Tardif, Allan,  
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

134.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 17,035.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98200/218 voir page 303 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

131.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Mount Royal Tunnel and Terminal Co. Limited, at the price of \$ 50.00, of certain lots needed to open Darlington, Wilderton and Vimy Avenues, etc., the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet  
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

132.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Quebec Hydro, at the price of \$ 1,311.00, of a lot fronting on Perras Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 6 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the City Charter.

133.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve draft deeds whereby the City ratifies auction sales:

- a) to Robson Printers Limited at the price of \$ 6,350.00 of lots fronting on Hingston Avenue;
- b) to Canadian Sash & Door Mfg. Co., at the price of \$ 17,500.00 of lots on Sherbrooke Street, between Lyall and Beauclerck Streets and, on Beauclerck Street, between Sherbrooke and Marseille Streets,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Quintin, Wagar,  
E.-T. Asselin, Lyall, Tardif,  
Allan, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

134.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 17,035.00 to purchase and lay water mains at certain places and to impose a special tax for such purpose, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Pitts, Filion, Dozois et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

135.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 83,500.00 pour l'amélioration de la circulation aux intersections nord-ouest et nord-est de l'avenue Cedar et du chemin de la Côte-des-Neiges et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, J. Accurso Limited, au prix total approximatif de \$ 52,654.80, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100824/2 voir page 304 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet  
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

136.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de convention relativement à l'octroi, à Bédard-Girard Limitée, au prix de \$ 22,249.00, d'une commande pour l'installation à huit intersections de signaux de circulation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99424/3 voir page 299 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Pitts, Filion,  
Dozois et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

137.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'empiètement sur la rue Saint-Paul d'un bâtiment appartenant à Fisher Bros. Inc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101527 voir page 302 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers V. Lévesque et  
E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Filion, Pitts,  
Dozois and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

135.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 83,500.00 to improve traffic at the north-west and north-east corners of Cedar Avenue and Côte des Neiges Road and to award the contract to the lowest tenderer, J. Accurso Limited, at the total approximate cost of \$ 52,654.80, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

136.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft agreement concerning the award to Bédard-Girard Limitée, at the price of \$ 22,249.00, of an order to install traffic lights at eight intersections, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Pitts, Filion, Dozois  
and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

137.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed allowing encroachment, on Saint-Paul Street, of a building owned by Fisher Bros. Inc., the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors V. Lévesque and  
E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

138.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation le Cercle des loisirs des employés de Lido Biscuits Limitée, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97859/3 voir page 300 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers V. Lévesque et  
E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le  
conseiller Provost,  
Appuyé par le conseiller Désormiers,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

139.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à MM. L. Bier et M. Miller le privilège de récupérer les matières de rebut sur les dépotoirs municipaux, du 1<sup>er</sup> mai 1952 au 30 avril 1955, en considération du paiement d'une somme de \$ 36,500.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100858/3 voir page 303 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Pitts, Filion,  
Dozois et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

140.- Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser la Commission Métropolitaine de Montréal à procéder à certains travaux pour la partie du boulevard métropolitain comprise entre l'extrémité est de la rue Sherbrooke et un point situé à 6700 pieds au sud-ouest du boulevard Décarie, sur le chemin de la Côte-de-Liesse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96592/6 voir page 339 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

138.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate the "Cercle des loisirs des employés de Lido Biscuits Limitée", the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors V. Lévesque and  
E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor  
Provost,  
Seconded by Councillor Désormiers,

That said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.

139.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant to Messrs. L. Bier and M. Miller the privilege of salvaging materials on the municipal dumps from May 1st 1952 to April 30th 1955, in consideration of the payment of the sum of \$ 36,500.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Pitts, Filion,  
Dozois and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.

140.- With the unanimous consent of Council, the following report from the Executive Committee to authorize the Metropolitan Commission of Montreal to proceed with certain works for that part of the Metropolitan Boulevard included between the eastern end of Sherbrooke Street and a point 6700 feet southwest of Décarie Boulevard, on Côte de Liesse Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

AVIS DE MOTIONS

141.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il appert, d'après les rapports des journaux, et qu'il ressort de discussions au sein de ce Conseil, que le coût des pavages semble être trop élevé dans la Cité de Montréal;

ATTENDU qu'il serait possible d'améliorer cet état de choses par une étude approfondie de la question;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer une commission composée de conseillers municipaux pour faire enquête dans cette affaire et que cette commission fasse rapport au Conseil dans le plus bref délai possible."

142.- Le conseiller English donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 1319 de façon que les véhicules approchant une intersection protégée par des signaux lumineux ayant une ou plusieurs flèches vertes doivent tout d'abord ARRÊTER lorsque la lumière est rouge avant de profiter de la flèche verte, et laisser droit de passage aux véhicules se dirigeant dans une autre direction à la lumière verte."

143.- Le conseiller Seigler donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que ce serait servir les meilleurs intérêts de l'éducation que de permettre aux enfants de recevoir leur instruction sans frais dans les écoles publiques;

ATTENDU qu'il semble que des frais seront chargés à tous les enfants fréquentant certaines classes dans ces écoles publiques;

ATTENDU que le paiement de frais scolaires constituera une charge onéreuse, pour plusieurs parents, les empêchant peut-être de faire fréquenter l'école à ces enfants;

QUE le Comité exécutif, soit prié d'étudier l'opportunité de discuter avec les autorités scolaires et le gouvernement provincial les mesures qui pourraient être prises afin d'éliminer ces charges pour frais scolaires."

144.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que dans l'est de Montréal il existe très peu d'artères qui traversent la cité du nord au sud ou vice versa entre la rue d'Iberville et le boulevard Pie IX;

ATTENDU que la circulation est devenue intense dans cette partie de la Cité;

ATTENDU que les citoyens de cette périphérie sont obligés de faire de grandes distances afin d'atteindre le nord ou le sud de Montréal;

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

NOTICES OF MOTIONS

141.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS it appears, from articles in the newspapers, and it seems evident from discussions in this Council, that the cost of pavings seems to be too high in the City of Montréal;

WHEREAS it might be possible to improve these conditions by a thorough study of the question;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Commission composed of City Councillors to enquire into this matter and that such Commission report to Council with the least possible delay."

142.- Councillor English gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1319 to provide that vehicles approaching an intersection protected by traffic lights with one or more green arrows must first come to a STOP on the red light before proceeding on the green arrow and shall yield right of way to vehicles proceeding in another direction on a green light."

143.- Councillor Seigler gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS it is in the best interests of education that children receive instruction in public schools without charge;

WHEREAS it appears that a charge will be made for all children attending certain grades in these public schools;

WHEREAS the payment of school fees will impose a great hardship on many parents, possibly preventing these children from attending school;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of discussing with the school authorities and Provincial Government the steps that could be taken to eliminate these charges for school fees."

144.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS in the eastern section of Montréal there are very few north-south thoroughfares between Iberville Street and Pie IX Boulevard;

WHEREAS traffic is very dense in that part of the City;

WHEREAS citizens of that sector are obliged to cover great distances in order to reach the north or the south of Montréal;

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

ATTENDU que, depuis ces dernières années un grand nombre de maisons y ont été construites;

ATTENDU que l'ouverture d'une artère du nord au sud est devenue nécessaire à l'est de la rue d'Iberville;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la 11e Avenue vers le sud jusqu'à la rue Rachel, afin de remédier à la situation ci-dessus mentionnée."

145.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'an dernier, les moniteurs et monitrices des terrains de jeux de la Cité de Montréal touchaient le boni de vie chère;

ATTENDU que cette année, ledit boni de vie chère a été enlevé aux moniteurs et monitrices;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de payer à nouveau ledit boni de vie chère."

146.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet de règlement à l'effet d'insérer dans le règlement no 1645, concernant la construction des bungalows, à la suite de l'article 3, le paragraphe suivant:

"Toutefois, dans les cas où il est matériellement impossible de laisser une marge de six pieds et six pouces (6'6") de chaque côté des maisons pour composer l'espacement réglementaire de treize pieds (13'), on peut laisser une seule marge de six pieds et six pouces (6'6") sur l'un des côtés, ou encore distribuer cet espace de chaque côté des façades latérales. Dans le cas d'un terrain limité de chaque côté par les murs de maisons déjà construites, on peut édifier le bâtiment projeté en contiguïté des maisons voisines."

147.- Le conseiller Bock donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux à l'intersection de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Jean-Talon."

148.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il ressort de l'étude du budget de la Cité de Montréal pour l'exercice 1952-53 qu'elle a besoin de revenus additionnels;

ATTENDU que les contribuables de Montréal sont déjà suffisamment taxés et que la Cité contribue dans une très large proportion aux revenus des gouvernements supérieurs;

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

WHEREAS since a few years a large number of houses have been erected in that sector;

WHEREAS the opening of a north-south thoroughfare has become necessary east of Iberville Street;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening 11th Avenue southward to Rachel Street, in order to remedy the above mentioned situation."

145.- Councillor Jean-Paul Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, last year, men and women monitors of playgrounds in the City of Montréal were receiving the high cost of living bonus;

WHEREAS, this year, such cost of living bonus is not paid to men and women monitors;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of again paying the said cost of living bonus."

146.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council a draft by-law to insert in By-law No. 1645, concerning the erection of bungalows, after Article 3, the following paragraph:

"However, in cases where it is physically impossible to allow for a space of six feet and six inches (6'6") in width on each side of the houses so as to complete the required spacing of thirteen feet (13'), it shall be lawful either to have only one setback of six feet and six inches (6'6") on one side, or to distribute such setback on each side of the lateral facades. In the case of a parcel of land bounded on both sides by the walls of existing houses, it shall be lawful to erect the proposed building contiguous to the adjoining houses."

147.- Councillor Bock gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed at the corner of Christophe-Colomb Avenue and Jean-Talon Street."

148.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the study of the budget of the City of Montréal for 1952-53 has shown that additional revenues are needed;

WHEREAS the ratepayers of Montréal are already heavily taxed and the City contributes in a large measure to the revenues of the higher governments;

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

ATTENDU que le progrès de la Métropole est intimement lié au progrès de la province de Québec et du Canada tout entier;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer sans délai un comité de membres des trois catégories du Conseil avec pouvoir de s'adjoindre, pour étudier et déterminer l'aide et le mode de coopération dont la Cité de Montréal a besoin de la part des gouvernements supérieurs pour lui permettre de poursuivre son développement normal et de conserver son titre de Métropole du Canada."

149.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'instituer une enquête au sein du service des travaux publics et chez les entrepreneurs soumissionnaires pour les travaux de pavage afin de réduire le coût desdits pavages."

MOTIONS

150.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bass relativement à l'occupation des bâtiments pour fins de culte, etc.,

Sur la proposition du conseiller Bass,  
Appuyée par le conseiller Lyall,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de remplacer, dans chacun des règlements nos 1371 et 1372, le paragraphe concernant l'occupation des bâtiments pour fins de culte, d'éducation ou d'enseignement, de façon que seule cette occupation ouverte au public tombe sous le coup de cette disposition.

151.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à l'institution d'une semaine de dépistage du diabète,

ATTENDU que la Cité de Montréal est reconnue comme centre médical important où des universités et hôpitaux remarquables contribuent grandement à l'amélioration de la santé publique;

ATTENDU que la Cité de Montréal s'est montrée très généreuse envers ces universités et hôpitaux;

ATTENDU que la Cité a aussi établi des centres d'hygiène et encourage les citoyens à se prévaloir de la radiographie gratuite des poumons en vue de découvrir la tuberculose dès ses débuts;

ATTENDU que d'autres villes ont institué une SEMAINE DE DEPISTAGE DU DIABETE et que les citoyens sont invités et encouragés à coopérer;

ATTENDU que des centaines de personnes ignoraient qu'elles étaient atteintes du diabète et l'ont découvert et se sont traitées dès le début de cette maladie;

ATTENDU que le coût d'une telle campagne est très minime, bien que les avantages soient très grands;

Sur la proposition du conseiller Seigler,  
Appuyée par le conseiller O'Flaherty,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'instituer une SEMAINE DE DEPISTAGE DU DIABETE dans notre Cité.

Wednesday, July 30th 1952

WHEREAS the progress of the Metropolis is intimately linked to that of the Province of Québec and the whole of Canada;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing without delay a committee taken from the three categories of City Councillors with power to add, to study and determine the aid and means of cooperation that the City of Montréal needs from higher governments to enable it to pursue its normal development and preserve its rank as the Metropolis of Canada."

149.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making an investigation into the affairs of the Public Works Department and of the tendering contractors for paving works in order to decrease the cost of said pavings."

MOTIONS

150.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bass concerning the occupancy of buildings for purposes of worship etc.,

On motion of Councillor Bass,  
Seconded by Councillor Lyall,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of replacing, in each of By-laws Nos. 1371 and 1372, the paragraph relating to the occupancy of buildings for purposes of worship, education or teaching, in order that only such occupancy open to the public come under such provision.

151.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the establishment of a diabetes detection week,

WHEREAS the City of Montreal is recognized as a great Medical Centre, where outstanding universities and hospitals contribute a great deal to improvement of public health;

WHEREAS the City of Montreal has been most generous in its help to these universities and hospitals;

WHEREAS the City has also established health clinics, and encourages our citizens to avail themselves of free X-Rays of the lungs to detect early stages of tuberculosis;

WHEREAS other cities have recently established DIABETES DETECTION WEEK when citizens are requested and encouraged to cooperate;

WHEREAS many hundreds of people who were unaware that they had diabetes were found to have this disease and subsequently were able to treat it in its early stages;

WHEREAS the cost involved is extremely low, and the benefits very great;

On motion of Councillor Seigler,  
Seconded by Councillor O'Flaherty,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a DIABETES DETECTION WEEK in our City.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

152.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement à l'enlèvement de la neige des entrées de porte ou entrées charretières,

ATTENDU que plusieurs résidents de la Métropole nettoient leur entrée de porte ou charretière, lors de bordées de neige, bien avant que les appareils à neige fassent ce travail;

Sur la proposition du conseiller Moore,  
Appuyée par les conseillers Bock, Brien, Croteau  
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions voulues pour que les charrettes n'obstruent pas de nouveau ces entrées dans l'exécution de leur travail ou, si la chose est impossible, que de petits tracteurs ou autres appareils remettent immédiatement ces entrées dans un bon état.

153.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement à un avertissement préalable lors de l'enlèvement de la neige des rues,

Sur la proposition du conseiller Moore,  
Appuyée par les conseillers Bock, Brien, Croteau  
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour que, lors de l'enlèvement de la neige dans les rues, les automobilistes qui y sont stationnés soient avertis de laisser l'espace libre au moins une demi-heure à l'avance, au moyen de sirènes dont le son serait différent de celui des radio-police.

154.- L'Ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à certaines clauses du règlement no 2001 établissant un fonds de pension pour certains employés de la Cité,

ATTENDU que le règlement no 2001 établissant un fonds de pension pour les employés de la Cité n'inclut pas un certain nombre d'entre eux qui méritaient en justice d'en bénéficier;

Proposé par le conseiller Savignac,  
Appuyé par les conseillers Jodoin, Laverdure et  
Barron,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

a) d'accorder une pension aux employés municipaux mis à pied le 30 avril 1951 en raison de leur âge (70 ans) et qui auraient pu se prévaloir du règlement no 2001 s'ils avaient été à l'emploi de la Cité le 1er mai 1951, date de la mise en force du règlement (article 30).

b) de rayer le dernier paragraphe de l'article 13 qui fixe à \$ 120.00 le minimum de pension accordé aux personnes éligibles à une pension de vieillesse.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

155.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement aux prix des billets de tramways pour les étudiants,

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

152.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Moore concerning the removal of snow from doorways or vehicular entrances,

WHEREAS several citizens clean their door or driveways of snow long before the snow removal apparatus do this work;

On motion of Councillor Moore,  
Seconded by Councillors Bock, Brien, Croteau  
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions so that snow-ploughs do not again block such entrances when doing their work or, if this is impossible to avoid that, small tractors or other equipment clear the entrances again.

153.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Moore concerning previous notice before the removal of snow from streets,

On motion of Councillor Moore,  
Seconded by Councillors Bock, Brien, Croteau  
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to ensure that, when snow is being removed from the streets, motorists who have parked their cars be warned on half-hour in advance, to leave sufficient clearance, by means of sirens which would have a sound different from those of the radio-police cars.

154.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning certain clauses of By-law No. 2001 establishing a pension fund for certain employees of the City,

WHEREAS By-law No. 2001 establishing a superannuation fund for City employees does not provide for a number of them who were justly entitled to its benefits;

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Jodoin, Laverdure  
and Barron,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of

a) granting a pension to municipal employees dismissed on April 30th, 1951, because they had reached the age of 70 who could have taken advantage of this By-law had they been still in the City's service on May 1st 1951, when the By-law came into effect (Article 30);

b) striking from By-law No. 2001 the last paragraph of Article 13 which sets at \$ 120.00 the minimum pension granted to persons eligible for the old age pension.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

155.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the price of tramway tickets for students,

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

ATTENDU que les enfants qui fréquentent les écoles primaires bénéficient de taux réduits dans les véhicules de la Commission de Transport de Montréal;

ATTENDU que ce privilège devrait s'étendre aux étudiants qui poursuivent leurs études dans des institutions plus avancées;

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Lortie, Laverdure,  
Dubeau et V. Lévesque, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Commission de Transport de Montréal aux fins d'obtenir que des taux réduits pour les étudiants soient autorisés pour les élèves fréquentant les écoles supérieures, les collèges classiques, les cours spéciaux, etc., et les universités dans le district métropolitain.

156.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller E. Gauthier relativement à l'émission des permis de taxis pour l'année 1952,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

157.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement au prix soumis pour la construction de trottoirs et de pavages,

ATTENDU que les prix soumis pour les contrats de trottoirs et de pavages sont de plus en plus onéreux pour les propriétaires riverains et la Cité;

Sur la proposition du conseiller Brien,  
Appuyée par les conseillers Guévremont et  
Gagliardi, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former à la prochaine séance du Conseil une commission composée de membres du Conseil pour en étudier les causes et faire rapport au Conseil.

158.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'inscription aux intersections des premiers numéros de maisons,

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,  
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire fixer sur les poteaux aux coins des rues ou sur les plaques de noms de rues, le premier numéro de série des adresses de l'intersection.

159.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement au contrat entre le gouvernement fédéral et la Cité au sujet du parc LaFontaine,

ATTENDU que le parc LaFontaine est l'un des plus beaux sites de la Cité et que de nombreuses et dispendieuses améliorations y ont été apportées afin d'en faire le parc-jardin le plus important de cette partie de Montréal;

ATTENDU que les citoyens ont appris avec appréhension qu'une section de ce parc, qui a été réservée par le gouvernement fédéral par le contrat qui conditionne l'usage par la Cité de ce terrain, deviendrait le site d'un arsenal projeté;

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

WHEREAS children attending primary schools enjoy the benefit of reduced fares on the vehicles of the Montreal Transportation Commission;

WHEREAS the same privilege should be extended to students who are continuing their studies in more advanced institutions;

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Lortie, Laverdure,  
Dubeau and V. Lévesque, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Montreal Transportation Commission to obtain that reduced student's fares be authorized for pupils attending secondary schools, classical colleges, continuation school, etc., and universities in the Metropolitan District.

156.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Emile Gauthier concerning the issuing of taxicab licenses for the year 1952,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

157.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Brien concerning prices submitted for the laying of sidewalks and pavings,

WHEREAS the prices submitted for sidewalks and pavings contracts are more and more onerous for the bordering property-owners and the City;

On motion of Councillor Brien,  
Seconded by Councillors Guévremont and  
Gagliardi, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of forming at the next meeting of the Council, a Commission composed of members of the Council to study the causes of this state of things and to report to Council.

158.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning the inscription at intersections of the first numbers of houses,

On motion of Councillor O'Flaherty,  
Seconded by Councillor Burrows,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of placing on corner light poles or on street name signs, the starting house number of the street block.

159.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor V. Lévesque concerning the contract between the Federal Government and the City covering LaFontaine Park,

WHEREAS LaFontaine Park is one of the finest recreational areas in the City and considerable and costly improvements have been made to make it the most important Park in this section of Montreal;

WHEREAS the public has learned with apprehension that a section of this park, which has been reserved by the Federal Government in the lease concerning use by the City of this land, would be the site of a proposed armoury;

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

ATTENDU que le parc actuel n'est pas trop vaste et que tout empiètement sur son étendue causerait un préjudice grave aux citoyens qui le fréquentent;

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers J.-P. Hamelin et  
Moore, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement fédéral en vue de modifier le contrat de location en y enlevant la clause par laquelle une partie du terrain est réservée à l'usage des autorités fédérales.

160.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement à la circulation à l'intersection de la Côte de la Place d'Armes et de la rue Saint-Jacques,

ATTENDU que la circulation est devenue tellement dense à l'intersection de la Côte de la Place d'Armes et la rue Saint-Jacques que les piétons éprouvent beaucoup de difficultés à traverser la rue;

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Bertrand,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des feux de circulation à cette intersection.

161.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement aux égouts des rues Charland, d'Iberville, Tanguay et Rancourt,

ATTENDU que les propriétaires des rues Charland, Iberville, Tanguay et Rancourt ont demandé la construction d'égouts dans ces rues;

ATTENDU que ces demandes présupposent que les travaux seront exécutés au meilleur prix possible;

ATTENDU que, dans le présent cas, le coût des travaux, tel qu'accepté par le Comité exécutif, dépasse largement le prix minimum auquel lesdits travaux peuvent être exécutés;

ATTENDU que les intérêts des propriétaires intéressés se trouvent lésés, en se faisant imposer un fardeau de taxe inutile;

Proposé par le conseiller Brien,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de reviser la résolution qu'il a adoptée le 12 février 1952 au sujet des travaux susdits afin d'accorder un délai de 15 jours aux propriétaires intéressés, pour manifester leur volonté sur l'exécution desdits travaux à un coût qui est supérieur à celui pour lequel lesdits travaux pouvaient être exécutés.

Et, un débat s'engageant, ladite motion est déclarée hors d'ordre par le maire suppléant.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

WHEREAS the present park is none too large and any diminution of its area would affect seriously the interests of the people who frequent it;

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors J.-P. Hamelin and  
Moore, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Federal Authorities to amend the deed of lease by striking therefrom the clause reserving part of LaFontaine Park for government use.

160.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor V. Lévesque concerning traffic at the corner of Place d'Armes Hill and Saint-Jacques Street,

WHEREAS traffic has become so heavy at the intersection of Place d'Armes Hill and Saint-Jacques Street that pedestrians have considerable trouble in crossing the street;

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Bertrand,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights placed at this intersection.

161.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Brien concerning sewers in Charland, Iberville, Tanguay and Rancourt Streets,

WHEREAS the property-owners of Charland, Iberville, Tanguay and Rancourt Streets have requested the laying of sewers in these streets;

WHEREAS these requests presuppose that the works will be carried out at the lowest possible cost;

WHEREAS in the present case, the costs of the works, as accepted by the Executive Committee, are much higher than the minimum price at which the said works might be carried out;

WHEREAS the interests of the property-owners concerned are wronged by having to assume an avoidable amount of taxes;

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillor Croteau,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of revising the resolution it adopted on February 12th 1952 concerning the said works; in order to grant a 15 days' delay to the interested property-owners to voice their opinion on the carrying out of the said works at a cost higher than that for which the said works might be executed.

And, a debate arising, said motion was declared out of order by the Acting Mayor.

MERCREDI, 30 JUILLET 1952

162.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement aux amendes imposées pour infractions aux règlements concernant le stationnement,

ATTENDU que pour aider à solutionner dans une large mesure, le problème de la circulation, la Cité a obtenu de la Législature provinciale le pouvoir d'imposer une amende de dix dollars dans les cas de stationnement ou d'arrêt d'un véhicule en contravention aux règlements municipaux;

ATTENDU qu'une amende de cinq dollars a été décrétée dans les cas de stationnement de véhicules aux endroits où il est interdit;

ATTENDU que cette mesure n'a été édictée qu'à titre d'essai et que le résultat désiré n'a pas été obtenu;

ATTENDU que dans bien des cas des billets pour infractions aux règlements de circulation sont émis sans discernement;

ATTENDU que l'état de la chaussée, surtout l'hiver, rend impossible le stationnement des véhicules à bien des endroits et que les endroits de stationnement sont devenus excessivement rares;

ATTENDU que l'imposition de ces amendes est très onéreuse pour la plupart des citoyens de Montréal;

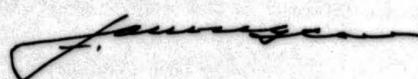
Proposé par le conseiller Désormiers,  
Appuyé par les conseillers Moore et  
Simoneau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 2024 en y portant à \$ 2.00 au lieu de \$ 5.00 l'amende imposée par l'article 1 dudit règlement dans les cas d'infraction concernant le stationnement ou l'arrêt, où il est interdit, de tout véhicule.

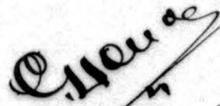
Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,  
Appuyée par le conseiller E. Pigeon,

Le Conseil s'ajourne au JEUDI, 31 juillet 1952, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.



GREFFIER DE LA CITE



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

WEDNESDAY, JULY 30th 1952

162.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning fines imposed for infringements of By-laws on parking,

WHEREAS in order to help solve to a large extent the traffic problem, the City obtained from the Provincial Legislature the power to impose a fine of ten dollars in cases of parking or stopping of a vehicle in contravention of City By-laws;

WHEREAS a fine of five dollars was enacted in cases of parking of vehicles at places where such parking is prohibited;

WHEREAS such measure was adopted only as a test and the desired result has not been attained;

WHEREAS, in many cases, traffic By-law violation tickets are issued without discernment;

WHEREAS the condition of the streets, especially in winter, renders parking impossible at certain places and parking space has become exceedingly scarce;

WHEREAS the imposition of these fines constitutes a burden for most citizens of Montréal;

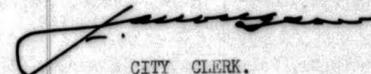
Moved by Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillors Moore and  
Simoneau,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 2024 by fixing at \$ 2.00, instead of \$ 5.00, the fine imposed by Article 1 of said By-law in cases of infringements concerning parking or stopping of a vehicle, where such is prohibited.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillor E. Pigeon,

The Council adjourned to THURSDAY, July 31st 1952, at 12:05 in the morning, to continue the consideration of the present order of the day.



CITY CLERK.



MAYOR,

Approved in accordance with the law,



MAYOR.

JEUDI, 31 JUILLET 1952

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Dubreuil, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Bass, Delisle, Carrière, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Laverdure, Frud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Sarrazin, Loïselle, Custeau, Hamilton, Horan, Gagliardi, Lafontaine, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Laberge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Désormiers, Moore et Simoneau relativement aux amendes imposées pour infractions aux règlements concernant le stationnement, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 30 juillet courant,

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller E. Pigeon,  
Appuyé par les conseillers J.-P. Hamelin, Reford,  
Tardif, Vautelet, Sauvé et Tremblay,

Que l'étude des articles 153 à 183 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Et, un autre débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Gauthier, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Savignac, Sauvé, Tremblay, Burrows, Quintin, Bass, Delisle, Mathieu, Dupuis, Reford, Lyall, Lortie, Drapeau, Laverdure, McNamara, Murray, Vautelet, Sarrazin, Loïselle, (19)

CONTRE: Les conseillers Dubreuil, Lalancette, V. Lévesque, O'Flaherty, Carrière, Farly, Guévremont, E. Gauthier, Brien, McDougall, Pitts, Lafaille, Allan, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Frud'homme, Lépine, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Custeau, Hamilton, Horan, Gagliardi, Lafontaine, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Laberge. (41)

Ladite motion est en conséquence rejetée.

Et, un autre débat s'engageant et la motion des conseillers Désormiers, Moore et Simoneau étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

THURSDAY, JULY 31st 1952

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 12:05 o'clock in the morning.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair.

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors Désormiers, Moore and Simoneau concerning fines imposed for infringements of By-laws on parking, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of July 30th instance,

And, a debate arising,

Moved by Councillor E. Pigeon,  
Seconded by Councillors J.-P. Hamelin,  
Reford, Tardif, Vautelet, Sauvé and  
Tremblay,

That the consideration of Articles 153 to 183 inclusively of the order of the day be deferred.

And, another debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor E. Gauthier, Acting Mayor.

And, a further debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (19)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (41)

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

And, another debate arising and the motion of Councillors Désormiers, Moore and Simoneau being put, the Council divided as follows:

JEUDI, 31 JUILLET 1952

POUR: Les conseillers Dubreuil, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Bass, Carrière, Farly, Guévremont, E. Gauthier, Brien, Lafaille, Allan, Croteau, G.-A. Gagnon, Jodoin, Prud'homme, Lépine, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Gagliardi, E. Pigeon, Barron, Provost, C. Gauthier, Tardif, Bock et Laberge. (30)

CONTRE: Les conseillers Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Delisle, Mathieu, Dupuis, McDougall, Pitts, Lyall, Lortie, Drapeau, Dozois, Murphy, McNamara, Murray, Vautelet, Hudon, English, Guyot, Sarrazin, Loïselle, Custeau, Hamilton, Horan, et Lafontaine. (27)

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement au transfèrement des permis de taxis,

ATTENDU que par la Loi 15-16 George VI, la Législature provinciale a édicté que le nombre de permis de taxis en opération ne devra pas être augmenté pour une période d'au plus dix huit mois;

ATTENDU que plusieurs propriétaires d'autotaxis avaient à cette époque vendu leur voiture, se réservant le permis jusqu'au paiement complet du prix de la transaction;

ATTENDU que dans certains cas ces paiements sont terminés et qu'il y a lieu maintenant pour le vendeur de faire transférer le permis en question;

Sur la proposition du conseiller Vachon,  
Appuyée par les conseillers E. Gauthier, Simoneau,  
Tardif et Barron, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions voulues pour que le transfèrement des permis de taxis puisse s'effectuer pour les personnes qui seront en mesure de prouver qu'elles ont vendu leur voiture avant l'adoption de la loi ci-dessus mentionnée.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller J.-P. Hamelin relativement à la circulation à l'angle des rues Lajeunesse et Fleury,

Sur la proposition du conseiller Dozois,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que l'étude de ladite motion soit différée.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Tardif relativement aux renseignements à donner aux citoyens qui désirent devenir propriétaires,

ATTENDU que plusieurs citoyens qui désirent devenir propriétaires éprouvent de la difficultés à obtenir tous les renseignements recueillis à l'hôtel de ville sur la nature des différents règlements et articles de la charte qui s'appliquent sur les immeubles;

THURSDAY, JULY 31st 1952

YEAS: Councillors: (30)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (27)

(For names, see opposite page)

Thus, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

2.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vachon concerning the transfer of taxicab licenses,

WHEREAS, by the Act 15-16 George VI, the Provincial Legislature enacted that the number of taxicabs in operation is not to be increased over a period of eighteen months;

WHEREAS many taxicabs owners had at that time sold their cars, holding the license until full payment of the sale price;

WHEREAS, in certain cases, these payments have now been effected and the seller must now transfer the license in question;

On motion of Councillor Vachon,  
Seconded by Councillors E. Gauthier, Simoneau,  
Tardif and Barron, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving necessary instructions in order that the transfer of taxicab licenses may be made in cases where the parties are in a position to prove that the cars had been sold before the adoption of the above mentioned act.

3.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor J.-P. Hamelin concerning traffic at the corner of Lajeunesse and Fleury Streets,

On motion of Councillor Dozois,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED:- that the consideration of said motion be deferred.

4.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Tardif concerning information to be given to citizens who wish to become proprietors,

WHEREAS a number of citizens who wish to become property-owners find it difficult to secure all the information required at the City Hall on the nature of the various By-laws and articles of the Charter relating to immovables;

JEUDI, 31 JUILLET 1952

ATTENDU que les constructeurs de maisons ignorent eux-mêmes dans certains cas ou évitent de renseigner leurs acheteurs sur les taxes d'améliorations locales et autres que ces personnes auront à payer sur ces immeubles;

ATTENDU qu'il résulte de cette situation que nombre de petits propriétaires sont incapables de rencontrer leurs obligations et sont forcés de ce fait d'abandonner leur unique maison aux mains du créancier hypothécaire, perdant ainsi toutes les économies d'une vie de travail données en acompte;

Sur la proposition du conseiller Tardif,  
Appuyée par le conseiller Vachon,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former un bureau de renseignements généraux à l'hôtel de ville ayant pour but principal de renseigner le public sur les dispositions de la charte, les règlements et sur toutes autres questions relevant des taxes générales et spéciales, évaluations, etc., concernant les immeubles.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal,

Sur la proposition du conseiller Dozois,  
Appuyée par le conseiller Croteau,  
il est

RESOLU:- que l'étude de ladite motion soit différée.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la construction sans délai de la route à travers la montagne,

"ATTENDU qu'il n'existe aucune artère de circulation est-ouest entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte Sainte-Catherine, dans le district à l'est du chemin de la Côte des Neiges et à l'ouest de l'avenue Park;

ATTENDU que l'obstacle à la circulation qu'est le Mont-Royal crée un embouteillage avec la congestion qui en résulte;

ATTENDU que cela affecte sérieusement les affaires, retarde les ouvriers, augmente le coût du transport dans la ville et contribue au coût élevé de la vie;

ATTENDU que la Cité est autorisée, par la loi 15-16 George VI, chapitre 6, (article 546b de la charte), à construire une route à travers la montagne et que l'item 12 des dépenses capitales prévues par le service d'urbanisme au budget de 1952-53 prévoit ce travail, qui serait d'un avantage immense pour toutes les parties de la ville;

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de considérer immédiatement ce projet en vue d'en commencer les travaux le plus tôt possible.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller English relativement à la restriction des lumières rouges à l'avant des véhicules automobiles,

"ATTENDU que l'article 98 du règlement 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique, tel que modifié, prévoit que les véhicules doivent avoir des lumières blanches à l'avant à certaines heures;

THURSDAY, JULY 31st 1952

WHEREAS building contractors themselves are, in certain cases, ignorant of or else avoid informing the purchasers on the local improvements and other taxes which the latter will have to pay on these immovables;

WHEREAS it arises from this situation that a number of small proprietors find themselves unable to meet their obligations and are thus forced to abandon their sole house into the hands of the mortgage holder, consequently losing all the savings of a life or work given on account;

On motion of Councillor Tardif,  
Seconded by Councillor Vachon,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of creating a General Information Bureau at the City Hall with the main view of advising the public on the provisions of the Charter, the By-laws and all other questions pertaining to general and special taxes, assessments, etc., and relating to immovables.

5.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gaudry concerning the sale of horsemeat in Montréal,

On motion of Councillor Dozois,  
Seconded by Councillor Croteau,  
it was

RESOLVED:- that the consideration of this motion be deferred.

6.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the construction without delay of the road across the mountain,

WHEREAS there is no east-west traffic artery between Sherbrooke Street and Côte Sainte-Catherine Road, in the district east of Côte des Neiges Road and west of Park Avenue;

WHEREAS the traffic hindrance caused by Mount Royal creates a bottleneck with the ensuing congestions;

WHEREAS this seriously affects business, delays workers, increases transportation costs in the City and contributes to the high cost of living;

WHEREAS the City is authorized by the Act 15-16 George VI, Chapter 65 (Article 546b of the Charter) to build a roadway through the Mountain and Item 12 of the Capital Expenditures envisaged by the City Planning Department in the 1952-53 budget provides for this work, which would be of immense benefit to every part of the City;

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillor Dubreuil,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of immediately studying this project with a view to having the work started as soon as possible.

7.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor English concerning restriction of the use of red lights on the front of motor vehicles,

WHEREAS Article 98 of By-law No. 1319 relating to traffic and Public Safety, as amended, provides that vehicles shall carry white lights in front at certain hours;

JEUDI, 31 JUILLET 1952

ATTENDU que la section 27, sous-section 4, de la Loi des Véhicules moteurs, S.R.Q. chapitre 142, prévoit que les phares à l'avant des véhicules ne peuvent être rouges;

ATTENDU que la section 15 du règlement 1448 prévoit que l'emploi de sirènes est prohibé sans un permis de la Cité;

ATTENDU qu'il est important que, dans les limites de la Cité, l'usage de lumières rouges intermittentes ou oscillantes, soit restreint aux mêmes classes de véhicules sur lesquels les cloches et les sirènes sont permises;

Sur la proposition du conseiller English,  
Appuyée par les conseillers Hudon, Drapeau,  
Lyll et McNamara, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement 1319 afin que l'emploi de lumières intermittentes, rotatives ou oscillantes de la couleur rouge, sur les véhicules moteurs soit restreint aux véhicules affectés par l'article 35 dudit règlement.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement à la circulation des véhicules lourds sur le boulevard Pie IX, au nord de la rue Sherbrooke,

Proposé par le conseiller Farly,  
Appuyé par les conseillers Guévremont, Vautelet,  
Lalancette et Croteau,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions requises au service concerné afin de prohiber la circulation des véhicules lourds sur le boulevard Pie IX, entre le chemin de la Côte Saint-Michel et la rue Sherbrooke.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Lafontaine dissident)

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement au paiement du plein salaire à la veuve de tout pompier ou policier tué dans l'exercice de ses fonctions,

ATTENDU que le règlement 1905, adopté par le Conseil le 3 mars 1949, accorde une augmentation des pensions payables aux veuves et aux enfants des fonctionnaires ou employés municipaux qui ont perdu la vie par suite de blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions et abroge les règlements antérieurs à ce sujet;

ATTENDU que certains employés de la Cité, soit les policiers et les pompiers, sont de par leurs fonctions plus exposés aux accidents et même à la perte de vie;

ATTENDU que, bien que le règlement 1905 soit de nature à aider de façon plus substantielle les veuves et les orphelins des policiers ou pompiers morts au devoir, il s'avère quand même encore insuffisant pour faire face à la hausse constante du coût de la vie;

ATTENDU que le nombre des pensions ainsi payées par la Cité est relativement petit et qu'il serait possible d'aider davantage les veuves et les enfants des policiers et pompiers qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions;

Sur la proposition du conseiller Moore,  
Appuyée par les conseillers Brien, Bock et  
Savignac, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de verser à l'épouse le plein salaire que recevrait au moment de son décès, tout policier ou pompier ayant perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions et ce, tant qu'elle vivra ou tant qu'elle en aura besoin, ou jusqu'à ce qu'elle contracte un nouveau mariage.

THURSDAY, JULY 31st 1952

WHEREAS Section 27 sub-section 4 of the Motor Vehicles Act, S.R.Q. Chapter 142 provides that the lamps in front of a motor vehicle shall not show a red light;

WHEREAS Article 15 of By-law No. 1448 provides that the use of a siren is prohibited unless a permit is obtained from the City;

WHEREAS it is expedient that within the City limits the use of a red flasher or oscillating light should be restricted to the same classes of vehicles which are permitted to carry bells and or sirens;

On motion of Councillor English,  
Seconded by Councillors Hudon, Drapeau,  
Lyll and McNamara, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1319, to the effect that the use of flashing, revolving or oscillating lights of red on motor vehicles be restricted to the vehicles contemplated by Article 35 of the same By-law.

8.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Farly concerning heavy vehicle traffic on Pie IX Boulevard, north of Sherbrooke Street,

Moved by Councillor Farly,  
Seconded by Councillors Guévremont, Vautelet,  
Lalancette and Croteau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to the Department concerned in order to prohibit the traffic of heavy vehicles on Pie IX Boulevard, between Côte Saint-Michel Road and Sherbrooke Street.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Lafontaine dissenting)

9.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Moore concerning the payment of the full salary to the widows of policemen or firemen killed in the performance of their duties,

WHEREAS By-law No. 1905, adopted by Council on March 3rd, 1949, grants an increase in the pensions payable to the widows and children of municipal officials or employees who have lost their lives owing to the injuries received in the course of their duties and repeals previous By-laws in this respect;

WHEREAS certain city employees, including policemen and firemen, are more exposed to injuries and to losing their lives;

WHEREAS although By-law No. 1905, is of a nature to render more assistance to widows or orphans of policemen and firemen who died on duty, it is evident that this is still insufficient to meet the constantly increasing cost of living;

WHEREAS the number of pensions paid on this account is relatively small and that it would be possible to give greater assistance to the widows and orphans of policemen and firemen who have lost their lives in the performance of their duties;

On motion of Councillor Moore,  
Seconded by Councillors Brien, Bock and  
Savignac, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of paying to the widow the full salary at time of death of the deceased fireman or policeman who has lost his life in the performance of his duties during her lifetime or for as long a time as she needs it, or until she remarries.